

en ligne en ligne

BIFAO 54 (1954), p. 173-222

Henri Wild

Statue de Hor-Néfer au Musée des Beaux-Arts de Lausanne [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

STATUE DE HOR·NÉFER AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LAUSANNE

PAR

HENRI WILD

à Monsieur Gustave Lefebvre

Le Musée des Beaux-Arts de Lausanne compte, au nombre des antiquités acquises en 1938 de la Fondation Widmer-Curtat, une belle statue de la Basse Epoque, malheureusement fragmentaire, représentant le scribe royal et prophète de plusieurs divinités de Haute-Egypte Hor·néfer. Elle porte le numéro Eg. 7 de cette collection.

D'une exécution très soignée, sauf pour la gravure des inscriptions, qui est bonne, sans plus, et pour la gravure des figures, qui est franchement médiocre, elle est en «basalte» noir à petites taches gris foncé (1).

Le haut et le bas du monument sont brisés et ont disparu; manquent, de ce fait, la tête, une partie des jambes et les pieds du personnage, ainsi que les parties correspondantes de la plaque dorsale et du tenon reliant celle-ci à la statue proprement dite, et la base. Les cassures, anciennes, suivent des lignes parallèles obliques, correspondant sans doute à des strates naturelles de la pierre.

Le fragment mesure o m. 435 de haut; la plaque dorsale a o m. 20 de large et o m. 03 d'épaisseur. Intacte, la statue avait une hauteur d'environ o m. 70.

Le monument est très comparable, tant pour son style que pour l'aspect qu'il pouvait avoir lorsqu'il était entier, à la statue du Musée du Caire J. E. 37075 (Maspero, Guide...[1915], n° 890) (2). Le personnage est

Bulletin, t. LIV.

23

⁽¹⁾ Il s'agit en réalité de dolérite à grain fin (Lucas, Anc. Eg. Materials and Industries, 3° éd., p. 77). (2) Publication Fairman, J. E. A., XX [1934], p. 1-4 et pl. I et II.

debout, dans l'attitude de la marche, pied gauche en avant, les bras allongés le long du corps, poings fermés serrant un rouleau de papyrus (?) (1), le corps vêtu du seul pagne court, formé d'une pièce de tissu lisse croisée sur le devant, avec pan antérieur sous-jacent, et retenue par une ceinture simple. A noter l'absence complète de bijoux et d'insignes. Cette sobriété fait supposer que la tête était rase et les pieds nus. La plaque dorsale (2) se terminait vraisemblablement en pointe au sommet comme celle de la statue du Caire. Un tenon reliait la plaque au personnage sur toute sa hauteur et une base rectangulaire supportait le tout.

La face postérieure de la plaque dorsale était ornée à son sommet d'un tableau dont ne subsiste que le bas : on y reconnaît une scène d'offrande ou d'adoration faite par un personnage en longue robe, assurément Hor-néfer, à une triade divine, très vraisemblablement Amon, Mout et Khonsou. Chacune de ces divinités tient dans la main allongée le long du corps une croix ansée, la troisième ayant en outre un objet qui paraît être un flagellum, dont le manche se termine en forme de main, ou peut-être deux objets, un flagellum et un sceptre heka; de l'autre main, les deux dieux tiennent devant eux un sceptre ouas, tandis que la déesse avait peut-être une fleur. Le costume des dieux est le simple pagne court, complété, pour le premier, par une queue de taureau; celui de la déesse est la longue jupe collante. Entre l'adorateur et la triade divine sont dressées des offrandes : guéridon, vase et amphore.

A l'exception de ce tableau, toute la face postérieure de la plaque dorsale est occupée par une longue inscription hiéroglyphique, répartie sur sept colonnes encadrées d'un filet. Le texte se lit de droite à gauche (1 à 7). Les

(1) Selon B. V. Bothmer (B.M.F.A., XLVIII [1950], n° 271, p. 15), ces objets très courts, aux extrémités arrondies, seraient des « emblematic staves», insignes de dignité ou de pouvoir, et leurs dimensions anormalement réduites résulteraient de la difficulté rencontrée par le sculpteur en vue de leur exécution dans la pierre.

(2) B. V. Bothmer, spécialiste de l'iconographie de Basse Epoque, attire mon atten-

tion sur le fait que ce sont là les deux seuls exemples connus à ce jour de statues pourvues d'une plaque dorsale et que cette particularité les apparente manifestement. Sans doute sont-elles contemporaines et sorties du même atelier. On peut cependant citer encore une plaque dorsale dont la statue a disparu : Caire 70031 (ROEDER, Naos, C.G.C., p. 112 et suiv. et pl. 33 a; bibliographie, op. cit., § 414).

cinq premières colonnes fournissent les titres et épithètes, civils et religieux, ainsi que le nom du personnage, suivis des titres et noms de ses père et mère; les deux dernières colonnes contiennent une invocation au dieu Khonsou(?), invocation dont le début figurait dans la partie perdue de la colonne 5.

La largeur moyenne des colonnes, mesurée d'un trait de séparation à l'autre, est de 0 m. 0265; cette indication n'est donnée ici que pour faciliter l'identification de la partie manquante du texte, si un heureux hasard la faisait découvrir. La hauteur des colonnes ne peut être appréciée avec exactitude; une mention approximative a été néanmoins donnée du nombre de quadrats manquants.

Les côtés formant la tranche de la plaque dorsale portent chacun une colonne de texte, non bordée de filets. Elles constituent un «appel aux vivants» commençant sur la tranche gauche (8) et se poursuivant, semble-t-il, sur la tranche droite (9). Comme le texte partait du sommet de la plaque dorsale, on déplore la perte d'une portion en haut et en bas de chaque colonne latérale.

La face antérieure de la plaque dorsale est gravée assez frustement de quatre figures, accomplissant en direction de Hor-néfer un geste de vénération: mains levées en avant, les paumes en dehors, coudes fléchis en forme de V. Au côté gauche de la statue (10) sont la femme et le père (1) de Hor-néfer; au côté droit (11), deux hommes, très vraisemblablement ses fils (2). Les hommes ont la tête rase et sont vêtus d'une longue robe atteignant le haut des chevilles; la femme est coiffée d'une perruque longue et porte une robe au corsage ample comme un châle et dont la jupe s'incurve en pointe, devant, vers le bas.

Sur la face latérale externe du tenon reliant la jambe gauche de la statue à la plaque dorsale était représentée une fille de Hor·néfer, accompagnée d'une légende (12) plus complète que celle des autres personnages, le graveur ayant disposé pour elle d'un peu plus de place. Cette dame semble avoir été figurée, en outre, à une échelle un peu plus grande que les autres personnages mentionnés (3).

⁽¹⁾ Du père ne subsistent que le haut de la tête et des mains, ainsi que le début de la légende : « son père . . . ». Sans doute la mère figurait-elle au-dessous.

⁽a) Un troisième personnage, fils ou fille de Hor-néfer, était peut-être représenté plus bas.

⁽³⁾ Seul subsiste d'elle un fragment de la

Les hiéroglyphes sont gravés en creux, sans grande profondeur. L'usure de la partie centrale de la plaque dorsale en a légèrement effacé quelquesuns, en particulier à la colonne 5, mais non au point de les rendre méconnaissables. Les identifications douteuses sont donc rares.

La langue est, suivant l'usage de la Basse Epoque, celle de l'égyptien classique. Le lapicide a fréquemment supprimé déterminatifs et compléments phonétiques, ajoutant ainsi à la concision du texte.

Les indices d'orthographe tardive se retrouvent un peu partout, mais particulièrement dans les deux colonnes latérales (8 et 9):

- a) Signes \uparrow pour $m = \{(?) \text{ pour } h(?) = \}$ pour $k = \}$ pour nm.
- b) Mots pour ii pour im;hw pour init(w) pour pri • pour m;; pour nb « tout » pour ntrt pour nrt pour nrt pour ntrt pour ntrt
- c) Expressions \rightarrow pour whm-'nh \rightarrow pour m-hrt-hrw(-nt-r'-nb) \rightarrow pour r'-nb \rightarrow pour sn-t; \star pour dw;—nt.
- d) Pronoms pour i \uparrow et \flat pour k \uparrow pour tn e pour wi pour ink \mathcal{G} pour nn (dém. neutre) (?).
 - e) $Varia = \{ \mathbf{w} \mid \text{pour } i \mathbf{w} \cdot i = \} \text{ pour } t; -nt.$

On relève en outre l'absence des désinences du fém. sg. dans — nbt «maîtresse» et du pluriel dans — nbw «seigneurs», ainsi que dans les pronoms suffixes 2. et 3. plur. tn et tn.

I. TITRES, ÉPITHÈTES, NOM ET GÉNÉALOGIE DU DÉFUNT. (Pl. II et III, col. 1-5)

A) Titres et Épithètes civils.

tête: perruque à bandeau, laissant l'oreille nue. Il n'est pas impossible qu'un autre personnage fût représenté sur la face interne du tenon.

(1) Sur le lit repose en réalité un objet (?) de forme carrée.

- a. De petites encoches aux extrémités inférieures font ressembler à —; ce sont certainement des défauts de gravure. b. Le signe placé derrière l'oiseau \mathfrak{F} est sans doute un équivalent de —, qui apparaît dans le mot 3 hw à l'époque grecque. c. \mathfrak{Q} est à distinguer, par sa forme, de \mathfrak{X} de la fin de cette colonne. d. La barbe manque, tandis qu'un coup de ciseau au front ferait penser à un uraeus; ce n'est peut-être qu'un défaut.
- - (1) Graphie de Śm'w avec un t final à la Basse Epoque (Wb., IV, p. 472).
 - (2) Litt. « remplissant son cœur de lui chaque jour ».
- (3) La phrase wrš hr hh(y) sdr hr rs hr hh(y); hw est un cliché très fréquent, aux variantes multiples. On en trouvera un certain nombre dans Pierret, Rec. d'inscr. . . . du Louvre, I, p. 70-71 et dans Vikentiev, La haute crue du Nil, p. 18-20. Le plus souvent, le premier membre de la phrase « passer le jour à » manque. Voici quelques exemples, classés suivant un ordre de complexité croissante:
- a) (Couyat/Montet, Les inscriptions ... du Ouâdi Hammâmât, inscr. 12 [1. 8], р. 37 et pl. IV = Снязторне, B.I.F.A.O., XLVIII [1949], р. 12);
- c) $\rightarrow 3$ \rightarrow
- d) A Second of the second of t

veillant quotidiennement, sans dormir, à rechercher tout ce qui t'était utile» (Idem, 23 [1901], p. 78, n° CXXXII, l. 3-4);

- pendant la journée et sans dormir (1) pendant la nuit, à donner toutes sortes de choses ... » (Touraeff, J. E. A., IV [1917], p. 120, pl. XXIII et XXV, inscr. B, col. 5 = Gunn, J. E. A., V [1918], pl. XXI).

La répétition de hr hh(y) de notre formule se retrouve dans l'avant-dernier exemple cité; en outre, accumulant les expressions $hr + \inf$ avec valeur de gérondif, le scribe de notre inscription a remplacé par hr rs « en veillant » la forme pseudo-participiale $rs \cdot kwi$ ou participiale rs (var. d r).

- (5) Litt. «habile à inférer (2) (tirer parti) d'une formule magique». Pour wb;-ib m ..., comparer avec des épithètes, données l'une à un astronome, l'autre à Thoth : **\frac{1}{2} \frac{1}{2} \fra
- (6) Litt. «marcher suivant les arts (ou les instruments) de Thoth». Sur le sens de m «suivant»: Junker, Gramm. d. Denderatexte, p. 141. Sm m peut être rapproché aussi de l'expression k m (Wb., I, p. 230, 14: bildlich «in

⁽¹⁾ Exemple avec nn "wi dans un texte ramesside: Daressy, Rec. Tr., 16 [1894], p. 56 [inser. CVII, 1. 6-7].

(2) Latin: inferre « apporter; inférer de ».

- (7) Après —, dont le sens «mieux que» n'est pas certain, vient une lacune d'une dizaine de quadrats.
- (8) L'épithète iwty šb šn(w) se traduit littéralement « qui ne mélange (= confond) pas les dons», c'est-à-dire « qui ne s'attribue pas des présents destinés à d'autres», ou peut-être mieux « qui ne modifie pas les données», c'est-à-dire « qui ne fausse pas les attendus (d'un litige) »; elle qualifie le juge intègre par excellence qu'est Thoth, ou Khonsou, ou encore le roi, identifiés à Thoth. Elle est mentionnée au Wb., IV, p. 509, 11 et VI, s. v. « unbestechlich», mais avec la lecture $\underline{h}bn$ du deuxième mot, sans par ailleurs qu'un tel mot figure à sa place dans le dictionnaire. Dans les exemples ci-après, tous d'époque ptolémaïque, le mot se termine par n, une fois avec métathèse (e); notre exemple, en revanche, est un verbe faible 3ae inf., donc sans n final. On s'étonnerait de cette particularité si le verbe « mélanger » šbn (Wb., IV, 440) ne possédait précisément une forme apparentée 3ae inf. šbi (Wb., IV, 436). Quant au complément d'objet, la présence du signe o dans plusieurs variantes appelle la lecture šnw et exclut, par conséquent, l'assimilation avec le mot snw « pains d'offrandes » (Wb., IV, p. 155), bien que, dans certains exemples tardifs, -- remplace -, à la suite, sans doute, d'une confusion des deux substantifs.

Voici, classés par ordre chronologique, les exemples que j'ai pu recueillir de cette expression relativement rare (lecture : iwty šbn(?) šnw):

- c) [Thoth:]... [CHASSINAT, Edfou, II, p. 73, l. 15).—Philopator.
- d) [Le roi :] \sim \sim \sim (Esné, ms. Sauneron, façade ptolémaïque, sc. 342, 1.7). Philométor.

- g) [Le roi :] ...] (op. cit., VII, p. 195, l. 10). Alexandre Ier.
- h) [Thoth:]... (op. cit., VIII, p. 123, 1.4). Néos Dionysos. (Cette variante est manifestement fautive.)

(Je remercie le D^r Morenz de m'avoir communiqué les deux textes thébains inédits, d'après le fichier du Wörterbuch à Berlin (3)). — Dans la graphie du mot sn(w) de notre statue, le \sim est sans doute le déterminatif du pain. — Peut-être l'expression « incorruptible en ce qui concerne les affaires du roi » est-elle une épithète de Hor néfer en qualité de juge, titre qui aurait figuré dans la lacune de la colonne 1, à moins qu'elle ne fasse allusion au titre $hry \ sms(w) \ h; yt$ de la col. 3 (voir infra note 17).

- (9) Dans r-imytw u·f « parmi son personnel », la locution prépositive semble être un archaïsme au lieu de la simple préposition. Les grammairiens en ont relevé de rares exemples : Gardiner, Gramm., \$ 177, 2; Lefebure, Gramm., \$ 504, 2; Erman, Neuäg. Gramm., \$ 637; tandis que Junker, Gramm. d.
- (1) La présence d'un second signe a dans la copie de Chassinat m'ayant paru suspecte, j'ai jugé nécessaire une vérification sur l'original; Ph. Derchain s'en est aimablement chargé. Le mot snw a donc ici un triple déterminatif (pain rond, pain carré et pain ovale), complété par le signe du pluriel; cependant, les deux premiers pains sont une déformation de o, comme le prouve l'exemple f contenant le chaînon intermédiaire.
- (2) Le signe utilisé dans l'édition Chassinat n'a pas une boucle assez grande et assez ronde, ainsi qu'en témoigne la photo op. cit., XIV, pl. DCXLIII.
- (3) Voir maintenant Belegst. Wb., IV, p. 103 (sub 509, 11), où l'on précise que ces deux exemples appartiennent aux inscriptions de Bab el Amara, autrement dit à la porte d'Evergète, à Karnak.

Denderatexte, \$ 197, ne réunit que des exemples de imytw non précédé de r.

— Pour le sens de tt, cf. Gardiner, J.E.A., 24 [1938], p. 170-172.

(10) Sš n t; st sšw (litt. «scribe de la place des écrits»), titre rare, qui se retrouve, également à la Basse Epoque, sur deux sarcophages inédits, l'un de provenance inconnue (Louvre D 11), d'un certain Oudja-Hor: A Ho, et l'autre provenant de Saqqara (Caire, J. E. 17432) (1), d'un certain Djed-Hor: Ho, var. Ho, te titre figure encore dans l'inscription démotique de la stèle C 119 du Musée du Louvre: sh n t; st sh, datant de l'époque ptolémaïque (Spiegelberg, Kêmi, II [1929], p. 109). (Je dois les deux dernières références à l'amabilité de H. de Meulenaere.)

Doit-on voir dans la présence de l'article devant st une survivance de la langue du Nouvel Empire (2), encore que pour le mot 1 l'usage en ait été hésitant (Erman, Neuäg. Gramm., § 165)? Dans la langue ptolémaïque, en particulier à Dendéra (Junker, Gramm. d. Denderatexte, § 81), les cas où l'article est employé devant le nom sont «rares, particuliers et restreints» (Junker, Sitzungsber. Akad. Wiss. Berlin, 1905, p. 801); les exemples donnés désignent des personnes ou des choses d'un caractère éminemment respectable : dieux, défunts, objets de culte, etc., qu'on semble mettre en évidence au moyen de l'article. Il en va un peu comme en français, lorsque, par respect, on écrit un nom commun avec une lettre majuscule. N'avons-nous pas une idée semblable exprimée dans t; st sšw de notre exemple, qui pourrait se traduire par «l'office par excellence» (c'est-à-dire «le premier bureau»)? Un cas similaire : 1 l'a c'ele château (— le temple) par excellence», pour désigner le temple funéraire de Ramsès III à Médinet Habou, a été étudié par Černý, J. E. A., 26 [1940], p. 127-130. (Voir aussi infra, à la fin de la note 14.)

(11) Sur le titre relativement rare ss sn, cf. De Meulenaere, Chr. d'Eg., n° 58 [juillet 1954], p. 231, n. 4.

⁽¹⁾ Trouvé en même temps que les n° 29301 et 29302 (MASPERO, Sarc. des ép. pers. et ptol., C.G.C., p. 1 et p. 73).

⁽²⁾ Exemples très analogues datant de l'époque ramesside: Borchardt, Z.Ä.S., 44 [1907],

p. 59-61 (Thèbes) et stèles du British Museum n° 149 et 163 (Memphis), resp. fig. 142 et 202 dans A Gen. Introd. Guide. . . [1930], p. 261 et 368.

(12) Sans doute s'agit-il ici du grand dieu de Diospolis Parva. — Lacune de dix à onze quadrats.

B) TITRES SACERDOTAUX.

e. La forme quasi triangulaire des deux signes * résulte sans doute de l'usure de la pierre. — f. La tête du dieu paraît bien être celle d'un épervier; devant les plumes, l'objet recourbé comme un lituus pourrait être un uraeus aux dimensions exagérées. — g. Le signe i est surmonté, dans cette inscription d'une petite croix (v. col. 9), seul élément subsistant dans ce passage, interrompu par la cassure. — h. Amorce d'un signe au moyen d'un petit trait oblique. — i. Les tiges latérales ont disparu, par suite d'usure. — j. Pour la même raison, a ressemble à une boucle.

- Le prophète de Khonsou, qui gouverne dans Thèbes (13), le prophète d'Amen-opet de la Station(?)-du-Milieu (14), le wekil de Mout de seconde et troisième phyles, le prophète de (la déesse) Ba·noub de B;kt (?) (15), le prophète de 'š·sdm·st (16), le chef [des] doyen[s] du porche (?) (17), qui contente la mère de Montou et de Tanent (?) (18), seigneur[s] d'Hermonthis (?)---- (19) \(\frac{1}{2}\) le prophète de Menhou(y) aux nombreux couteaux (20), le prophète de Hémen (21), seigneur de S\(\text{bt·m·rt}(?)(22)\), le prophète de Hor-Behdéty, qui massacre les pays étrangers (23), le prophète d'Osiris, Horus, Isis et Nephthys, seigneur[s] de Diospolis Parva (24), le prophète de Néfer·hotep (24), dieu grand (25)----\(\frac{5}{2}\) le prophète (et) nourricier (26) de Khonsou-l'Enfant, le très grand, le premier-né d'Amon (27).
- (13) Il n'est pas absolument certain que la longue liste de titres sacerdotaux ait débuté avec la colonne 3 du texte; mais il existe un motif de le supposer: dans la légende accompagnant sa fille (n° 12 du texte), Hor·nefer est simplement qualifié de « scribe royal, prophète de Khonsou-l'Enfant ». On peut évidemment supposer qu'il a aussi appartenu au clergé de Khonsou-dans-

⁽¹⁾ Le signe est plein. (2) Sur l'original, l'enfant porte l'uraeus au front.

Thèbes-Néfer hotep, celui qu'on appelle parfois le grand dieu Khonsou pour le distinguer du petit, Khonsou-qui-gouverne-dans-Thèbes, de notre passage (Erman, Religion, trad. Will, p. 376-377).

Sur cette traduction, cf. Lefebyre, Romans et contes, p. 229, note 34; p; iri shr(w) m W; st, litt. « qui accomplit les desseins dans Thèbes ». Cette épithète désigne une forme de Khonsou qui, à en croire le récit de la Princesse de Bakhtan (Lefebyre, op. cit., p. 221-232), occupait une place subalterne à l'égard de Khonsou-dans-Thèbes-Néfer-hotep. Il possédait son propre sanctuaire aujourd'hui détruit (Porter/Moss, Bibl., II, p. 88-89).

(1) Le taureau de Montou fut assimilé, à la Basse Epoque, à la suite de curieuses spéculations théologiques, aux quatre éléments mâles de l'Ogdoade (Sethe, Amun, §§ 116, 173 et 174) et peut-être à Amen opet luimème, leur héritier (Fairman, J.E.A., XX [1934], p. 3, note p). Peut-on inférer de la seule inscription d'une table d'offrande de la fin de l'époque ptolémaïque (?) trouvée au Buchéum (Vandier, La Religion égyptienne

[1949], p. 237) qu'Amen-opet se rendait aussi à Erment tous les dix jours? C'est sans doute dans le sanctuaire de l'Ogdoade de Médinet Habou que les offrandes destinées à Boukhis par le dieu visiteur étaient faites, puis acheminées vers Hermonthis ou vers sa nécropole de taureaux sacrés. — Sur le transfert des offrandes, cf. Kees, Kulturge-schichte, p. 246 et suiv.

Je lis l'épithète : n p(z) W;h hry-ib. L'adjectif du génitif — ne peut guère se rapporter qu'à un nom de lieu. En fait, le mot w;h ne semble pas attesté jusqu'ici, au masculin, dans le sens de « station (de procession)»; en revanche, la forme féminine $\{ (w) \}$ l'est à la XVIII° dynastie (w), I, p. 258, (w) (w), IV, p. 379) (1). Le verbe (w), a parfois le sens de « déposer un fardeau » (w), I, p. 253, 2). La locution adjectivale (w) (w) ne se retrouve, à ma connaissance, en fin d'un nom de lieu que dans (w) (

Je signale en outre la présence de n p; w; h, var. p; w; h, à la suite de l'énumération conjointe des domaines d'Amon, Mout et Khonsou (statues Caire n^{os} 42220 et 4224: Legrain, Statues, III, C. G. C., p. 45 et 56); l'explication de Gauthier, Indices de : Legrain, Statues, p. 28: « une épithète du dieu Khonsou», ne peut être retenue, puisque, dans le second cas, le nom de ce dieu est séparé de p; w; h par le signe pr « domaine». (au sing. et au plur.). Il s'agit bien plutôt, semble-t-il, d'une allusion à une « Station (de procession) », complétée dans l'exemple Caire n^o 42220 par l'adjectif p p; « neuve, nouvelle », c'est-à-dire « de création récente » (2); cette statue, de la XXII° dynastie, paraît être un peu antérieure à celle qui porte le n^o 42224, où l'adjectif p n'était donc plus de mise. Dans les deux cas, les personnages qu'elles représentent auraient ainsi porté le titre de « scribe du trésor divin des domaines d'Amon, Mout et Khonsou de la (nouvelle) Station (de procession) ».

⁽¹⁾ Le mot apparaît aussi dans le titre chef des (prêtres) ouâb de la station (de procession)» (Fabretti/Rossi/Lanzone, Museo di Torino, I, p. 362 [2550]).

⁽²⁾ Ou bien l'expression n p; w; h m; auraitelle plus strictement le sens : « de la nouvelle fondation », comme dans w; h . . . m; de Gardiner, The Wilbour Pap., II, p. 111?

ce personnage d'un prêtre d'Amon de Karnak de même nom, qui se trouve être, semble-t-il, le frère, né d'une autre mère, des deux prêtres d'Amon de Karnak (époque bubastite), dont les statues, qu'on vient de mentionner, font aussi connaître un titre dans lequel sont mentionnés « les domaines d'Amon, Mout et Khonsou de Pa·ouah». Le savant allemand voit toutefois comme Gauthier (voir supra), une épithète du dieu Khonsou dans les mots p; w; h, qu'il tente de traduire par « der gewährende (celui qui accorde, dispense)». Outre la raison déjà citée, les variantes, l'une introduite par la préposition n et l'autre suivie de l'épithète m;, suffisent à infirmer une telle interprétation.

Il n'est pas exclu que la présence, dans la majorité de ces exemples, de l'article p; devant w; h ait été un moyen de désigner « la station par excellence », au même titre que l'on disait « le temple par excellence » pour désigner le temple funéraire de Ramsès III à Médinet Habou (cf. supra, note 10).

L'épithète hry-ib « du milieu », ajoutée à p; w;h dans notre exemple, laisse entendre qu'il existait d'autres stations — vraisemblablement de moindre importance — sur le parcours de cette procession.

- (15) H. De Meulenaere me signale qu'un prêtre d'Amon, nommé Nespaouti-taoui, enterré à Deir el Bahari, portait, entre autres titres, celui de l'an active d'Achérou». (Spiegelberg, Rec. Tr., 35 [1913], p. 40). D'après cet exemple, B:nbw («Ame-d'or») (1) est une divinité féminine. Une grande déesse se cache-t-elle derrière cette épithète, ou, au contraire, sommes-nous en présence d'une divinité locale encore mal connue? La localité où elle était adorée: Baket (?), est-elle identifiable avec et var. (Gauthier, Dict. géogr., II, p. 7)? C'est assez peu probable.
- (16) , var. (n° 12), 'š·sdm·st, est le nom-épithète d'une divinité rarement mentionnée, qui, d'après notre exemple, est du genre féminin. Il apparaît, sur une stèle de l'époque ptolémaïque, dans le titre d'un certain Djed·inher·iouf·ânkh (P. A. A. Boeser, Beschr..., Leiden, Denkm. d. sait., gr.-röm. u. kopt. Zeit, pl. XIV, n° 9 = De Meulenaere,

⁽¹⁾ Au Livre des Morts, une amulette à placer sur la poitrine de la momie s'appelle b', n nbw « âme en or » (Budge, Pap. Ani, p. 114 et pl. 17 [chap. LXXXIX, 12]).

Chr. d'Eg., XXIX, n° 58 [juillet 1954], p. 234-235). Il entre également dans la composition de noms théophores : P; di 'š sdm (Spiegelberg, Die dem. Pap. Loeb, p. 74, pap. n° 43, l. 10), P; di 'š sdm (Fabretti/Rossi/Lanzone, Regio Museo di Torino, I, p. 220, n° 1803) et T; šrit·[n]·p; di 'š sdm (Spiegelberg, Z. A. S., 45 [1908], p. 98-99). Dans cet article, l'auteur, signalant pour la première fois cette divinité, écrit : « le dernier nom enrichit le panthéon égyptien d'un nouveau dieu». (M. Malinine a bien voulu me préciser que le nom de la divinité est écrit, dans cette inscription démotique, sans déterminatif divin :

On serait tenté d'admettre, à première vue, qu'il existait une forme masculine du nom, se terminant avec ou sans f, et une forme féminine se terminant par s, dont une variante avec la préposition r introduisant le suffixe féminin singulier. — Cette diversité formelle prouve qu'un certain flottement existait dans la manière de nommer la divinité en question.

Le caractère elliptique qu'accuse de surcroît la phrase servant à la désigner augmente encore la difficulté. L'idée exprimée semble être que « la déesse exauce celui qui l'implore». — Dans notre exemple et celui de Leyde, on est tenté de traduire le nom divin par « Qui-appelle-l'entend » ou « Qui-l'appelle-entend (ou : est-entendu)», — ayant valeur de complément direct et — de complément indirect de l'un ou l'autre verbe. Par contre, dans les noms théophores cités, ce régime direct ou indirect serait passé sous silence et le pron. suff. f de l'exemple de Turin désignerait le suppliant de la divinité; P; di· s: s: dm· f se traduirait « Qu'a-donné-« Appelée,-il-[l']entend » », les autres exemples se contentant de la forme « . . . - « L'appelée-entend » ».

Une idée analogue sert d'épithète à des dieux auxquels le simple mortel adresse des supplications ou des prières de caractère personnel. Ainsi est-il dit du Soleil qu'« il exauce la prière et entend les supplications de celui qui en appelle à lui» (Erman, Sitzungsber. Berl. Akad. Wiss. [1911], p. 1107). Des mérites de même ordre sont reconnus à Amon, Meres ger (même article) ainsi qu'à d'autres dieux et déesses (cf. Blok, Kêmi, I [1928], p. 123 et suiv.).

On est enclin à rapprocher le nom de notre divinité du titre sdm 's m st M; 't si répandu à Deir el Médineh, où cette foi populaire a laissé tant de témoignages, et l'on est en droit de se demander si Maât n'est pas précisément

la déesse à laquelle se rapporte le nom-épithète qui fait l'objet de cette note (1).

(17) Le groupe , qu'on croirait, à première vue, être un jeu d'écriture, m'est apparu longtemps des plus énigmatique. Fallait-il y voir une épithète de la déesse ' $\dot{s} \cdot s\underline{d}m \cdot st$: « qui gouverne . . . (?)». (litt. « qui est sur . . . (?)»), le premier signe se lisant hry(t) et les quatre autres désignant quelque lieu géographique ou mythologique encore inconnu? Ou bien, fallait-il le détacher de ce qui le précède et y voir un autre titre de Hor·néfer? Cette seconde solution s'est révélée comme étant la bonne.

Mais plutôt que d'anticiper, considérons cette seconde hypothèse. — = aurait la valeur sms, au même titre que spst s'écrit communément T A à Dendéra (Fairman, A.S.A.E., XLIII [1943], p. 238, n° 248 d) (2). $\stackrel{\blacksquare}{=}$ se lirait alors : $hry \ sms(w) \ h; yt$ «chef doyen du porche» ou «chef [des] doyen[s] du porche». On connaît de nombreux exemples du titre smsw h; yt non précédés de hry dès l'Ancien Empire (Gardiner, Onom., Text, I, p. 60*-61* [133]; pour la lecture «doyen du porche», cf. aussi Yoyotte, Chr. d'Eg., nº 55 [janv. 1953], p. 36). Il existe plusieurs variantes graphiques du titre smsw h; yt, où le premier mot s'écrit [] (Newberry, Rekhmara, pl. VII, l. 6), \equiv (Lefebure, Inscr. . . . Romė-Roy et Amenhotep, p. 40 [18], 1. 1), [] (GARDINER, Bibl. æg., I, p. 61 [Oun-amon 1, 1] et Onom., Text, I, p. 60* [133]) ou simplement / (GARDINER, Amenemhet, p. 7), var. sans bâton 🤺 (Lacau, Une stèle juridique de Karnak, = Suppl. A. S. A. E., 13, pl. II, 1. 28); quant au second mot, il s'écrit ou phonétiquement of var. п [] -, avec divers déterminatifs (cf. Yovotte, loc. cit.), ou idéographiquement — (Gardiner, Amenemhet, p. 7) et [(Lacau, loc. cit.).

Le titre smsw h;yt est fréquemment nommé avec celui de msw. Le rôle joué par un détenteur de ces deux titres nommé Ren-seneb, d'après le texte de

(1) Le nom (1), [var. 1), [var. 1], [var. 1], à traduire vraisemblablement « Celle-de-(la-déesse)-à-qui-l'on-fait-appel», figure dans les tombes n° 1 et 2 de Deir el Médineh et sur un oushebti provenant de la première. (La variante avec (1) est sans doute une erreur orthographique due à l'homophonie du pron. 3° fém. sing. et du pron. 3° plur.). — Sur ce nom, cf. Ranke,

Personennamen, I, p. 355, 2; Newberry, Fun. Stat., C.G.C., p. 235 [47770], où, après vérification de l'original, — doit être remplacé par — et les points d'interrogation supprimés; Černý, Rép. onom. de D. el Méd. = Doc. de fouilles I.F.A.O., XII, p. 7, 15 et 23.

(3) Cet exemple, à vrai dire, n'est pas absolument probant, puisqu'il repose sur une assimilation consonantique.

la stèle juridique de Karnak (Lacau, op. cit., p. 19-20 et p. 46), relève de fonctions judiciaires. Ce n'est pas fortuitement, j'imagine, que la stèle a été découverte non loin d'une h; yt (Yoyotte, art. cité, p. 28 et suiv.), à l'entrée même du temple. Il vient d'être établi, en effet, que la justice se rendait, à la Basse Epoque, sous les propylées et, déjà antérieurement sans doute (1), sous le porche de certains temples (Sauneron, B.I.F. A.O., LIV, p. 117-127).

Dans notre exemple, la présence de -hry «chef» devant le présumé sms(w) h;yt pourrait s'expliquer ainsi : Hor néfer aurait été le chef des « doyens du porche» de plusieurs temples, vu la multiplicité de ses fonctions sacerdotales, ou le chef d'une sorte de prétoire siégeant sous une h;yt.

Après lecture de cette note, H. De Meulenaere veut bien me signaler deux exemples du titre hry smsw h; yt, attesté sur des monuments d'époque ptolémaïque : a) — [1917], p. 92, provenant de Dendéra); b) [1917], p. 45 et II, pl. XV.)

Ces exemples corroborent ce qui n'était de ma part qu'un postulat et ils apportent un appui des plus solide à ma seconde hypothèse concernant le groupe — ______, à savoir qu'il désignerait «le chef [des] doyen[s] du porche », c'est-à-dire très vraisemblablement une manière de président du tribunal. Il ne faut pas s'étonner qu'un titre de magistrature judiciaire figure ici parmi les titres sacerdotaux, puisqu'il est prouvé que la justice se rendait à l'entrée des temples (Sauneron, loc. laud.). Une note précédente (supra, note 8) laisse entendre déjà que Hor-néfer a pu revêtir la charge d'un juge.

(1) Dans des notes complémentaires restées inédites de son article, notes qu'il a bien voulu me communiquer alors que la présente étude était sous presse, J. Yoyotte écrit : « Le titre smsw h', yt paraît avoir primitivement comporté des fonctions judiciaires : cf. dans ce sens, Pirenne, Histoire des institutions et du droit privé. . ., II, p. 145, qui renvoie encore à l'épithète « celui qui tranche les litiges dans la h', yt » (Urk., I, p. 47, l. 10), portée par le « directeur des scribes préposés aux suppliques », lequel aurait eu à entendre des requêtes présentées à la porte du palais. Noter encore

qu'un smsw h'yt, dépendant cette fois d'un temple, sous le Moyen Empire, instruit l'affaire de Téti, fils de Min hotep (Petrie, Koptos, pl. VIII, 1.3). Cette identité de nos vues méritait d'être relevée.

Un titre attesté à la XXV° dynastie, le « sdm-'š de la porte du palais (de la divine adoratrice) », relève peut-être aussi de fonctions judiciaires (cf. Leclant, J.N.E.S., XIII, n° 3 [juillet 1954], p. 167, n. 79, qui cite Sander-Hansen, Das Gottesweib des Amun, p. 37-38).

(18) La lecture de <u>est</u> est embarrassante (1). A la Basse Epoque, on trouve le mot comme épithète après le nom de certaines divinités féminines : Isis, Opet, Méhénet, Menhyt, etc.

Sethe le traduit «herrlich (magnifique)» (Sethe, Amun, p. 30), comme qualificatif de , lecture qui semble confirmée par la mention \Re Mhn sps (Ranke, Sitzungsber. Heidelb. Akad. Wiss. [1920], 4^{te} Abh., p. 28).

Erman le traduit « gross (grande) » (Erman, Z. A. S., 38 [1900], p. 124), dans un exemple où [[(var.] [—)] — (s) «Isis . . . (?), mère du Disque solaire » est précédé de [[[(var.] [(var

Quant à Scharff (Z. A. S., 62 [1927], p. 100), il ne fait point de distinction entre \P et \P , qu'il lit l'un et l'autre tm; j. t « Mutter». L'hypothèse serait tentante, s'il ne s'avérait pas que le premier signe est précisément réservé aux cas où le sens « mère » semble évident (2), tandis que le second et ses variantes s'emploient comme épithètes de plusieurs déesses. Les deux signes ayant vraisemblablement la même origine, on pourrait néanmoins admettre, à la rigueur, pour l'épithète l'équivalent du latin genitrix.

Par sa forme, le signe paraît dériver de $\ ^{\circ}$ hmt (n° F.45 des listes de signes des grammaires de Gardiner et Lefebure) (3). Si tel est bien le cas, il représenterait un utérus de génisse, utilisé, dans la langue classique, comme idéogramme ou déterminatif du mot «vache». Or, les deux déesses parèdres de Montou, Tanent et Iounit, portent sur le sommet de la tête l'emblème $\ ^{\circ}$ ou $\ ^{\circ}$. Avant que d'être dieu guerrier, Montou est dieu générateur, se manifestant dans un taureau vivant. Compagnes d'un dieu-taureau générateur, il se pourrait très bien que Tanent et Iounit fussent coiffées d'un symbole emprunté

(1) Un signe très analogue: Λ , mais caractérisé par un orifice ovoïde et des « trompes» retombantes au lieu d'être en volutes, sert, à la Basse Epoque, à écrire le mot tm; t « mère» (Wb., V, p. 308, 2 et 3) et le bilitère tm dans Λ 'Itmw Atoum (fréquent; ex. Chassinat, Edfou, IV, p. 110) et son dérivé dm (Fairman, B. I. F. A. O., XLIII [1945], p. 111). Sa forme et son sens lui valent apparemment la Bulletin, 1. LIV.

même origine (cf. infra). (Voir aussi p. 190, note 1).

⁽²⁾ Voir à ce sujet Fairman, B. I. F. A. O., XLIII [1945], p. 112, obs. et note 1.

⁽³⁾ Sir Alan a depuis lors proposé, sans vouloir être trop affirmatif, la lecture idt(?) du mot «utérus», «vache», généralement lu hmt(Gardiner, Onom., Text, II, p. 258*-262*).

à la forme de l'utérus bovin (1). Ce symbole aurait, à la longue, perdu son sens original, pour devenir, dans l'écriture de la Basse Epoque, sous l'influence du caractère solaire acquis par Montou et ses compagnes, un symbole céleste. Ceci expliquerait que sur la stèle de Tibère du British Museum (A Gen. Introd. Guide [1930], p. 410, fig. 227 = Erman, loc. cit.), Isis soit, dans des passages par ailleurs identiques, qualifiée une fois de ¶ et l'autre de —. Considéré sous cet aspect, le mot ¶ n'offre pas de lecture plus sûre, privé qu'il est de compléments phonétiques. On peut tout au plus hasarder des adjectifs comme « sublime, suprême », dont le sens n'est, à vrai dire, pas très éloigné de « grande », mais lui ajoute une idée d'élévation ou de supériorité.

Si, dans l'exemple d'Erman, la preuve absolue n'est pas faite de l'équivalence = wrt, voici, en revanche, des expressions parallèles qui militent en faveur d'une telle interprétation :

- a) \(\bigcap \) \(\bigcap \) (Legrain, Rec. Tr., XXIII [1901], p. 72) comparé à \(\bigcap \) \(\bigcap \) (ibid., p. 172);
- b) ¶-†-comparé à (Daressy, A. S. A. E., X [1910], p. 39; contextes non identiques) (2).

Des arguments encore plus probants apparaissent :

- c) dans un passage où ¶ qualifie le mot $\int st$ « place, siège », sans doute par suite de l'homonymie avec le nom d'Isis : $\int \int st$ $\int s$
- d) dans un passage du temple d'Esné, colonne 6, l. 11 (inédit), qui fournit une graphie cryptographique du nom de la déesse Nébout, graphie dans laquelle \mathcal{T} vaut, acrophoniquement, pour $w: \mathcal{V} \Longrightarrow \mathcal{T}$ n N-b-w-t [n de (')n;
- ci) C'est très probablement dans ce sens originel qu'il faut comprendre ce même symbole sur la tête de Meskhénet, déesse présidant aux naissances (Naville, D. el Bahari, II, pl. LI; Lepsius, Denkm., IV, pl. 82 a [Esné]; etc.). Que le même symbole désigne également, en Mésopotamie, la déesse-mère Ninhursaga, nommée aussi «Nintu, dame des naissances»,

et une fois simplement «Utérus», n'a rien de surprenant. (Cf. Frankfort, J.N.E.S., III [1944], p. 198-200). En revanche, la raison pour laquelle il figure aussi dans la coiffure d'Osiris-Anedjti (Calverley, Abydos, III, pl. 15 et pl. 25) demeure mystérieuse.

(2) (Références fournies par H. De Meulenaere).

b de b(ik); w de w(rt)]. S. Sauneron, à qui je suis redevable de cette référence et de sa lecture, veut bien me préciser que le passage est intégré dans une litanie où le nom de la déesse, à chaque verset, est écrit sous une forme différente et la plus absconse possible.

A la lueur de ces exemples, on peut tenir pour acquise la lecture wrt de Υ et de ses variantes, en précisant bien que, vu l'origine très probable du signe, n'en existe point l'équivalent masculin wr.

Dans notre cas, est féminin comme dans tous les autres et ne peut, par conséquent, servir d'épithète à Montou J. C'est très vraisemblablement une graphie inhabituelle du nom de Tanent, la compagne la plus fréquemment nommée de Montou, à Hermonthis; l'emblème de tête de cette déesse est ici devenu phonogramme de son nom, par assimilation à d'autres noms emblématiques de déesses, telles Isis, Nephthys, etc.

L'expression « contentant la mère de Montou et de Tanent (?), seigneur (s) de Iounou-du-Sud» reste, malgré tout, obscure. Elle s'applique, cela semble certain, à Hornéfer, dont elle constituerait l'un des titres religieux, à moins qu'elle ne serve d'épithète au titre hry sms(w) h;yt.

On ne connaît point, que je sache, de mère aux dieux d'Hermonthis. Faudrait-il en imaginer une, qu'on songerait de préférence à une déessemère de caractère local, figurée peut-être par une vache. Cette déesse aurait acquis, par assimilation au système cosmogonique primitif, une valeur céleste, et serait la mère de Montou-Rè. N'est-il point tentant de l'identifier avec la déesse 'š·sdm·st et de ne voir dans cette dénomination qu'un surnom, emprunté à la croyance populaire, sous lequel se cacherait le nom véritable de la mère du couple divin d'Hermonthis?

- (19) Lacune d'environ onze quadrats.
- (20) Mnhw(y) 'š; dm(w)t. Pour le nom de ce dieu, confondu parfois avec la déesse-lionne Menhyt d'Esné (non sans quelque hésitation dans Brugsch, Dict. géogr., p. 548), cf. Wb., I, p. 87, 17, s. v. 'Imnhi, avec la traduction « Schlächter (tueur, boucher)».

Le dieu est généralement hiéracocéphale (L. D. Text, IV, p. 29 [α] et p. 31 [γ]) et le déterminatif de son nom est soit un homme brandissant un couteau γ , soit un faucon anthropomorphe coiffé du disque γ , γ .

Son lieu d'origine ou de résidence est à rechercher à Esné (1) ou dans les environs immédiats, puisque c'est dans le temple de cette ville qu'on le voit figuré en compagnie des dieux qu'on y adorait : Khoum-Rê, Menhyt, etc. Les légendes précisent qu'il est dans (Brugsch, Matér. cal., pl. X, col. 5/e

Brugsch, Dict. géogr., p. 547), (Brugsch, Dict. géogr., p. 547).

Do gos divers tonomnée (Brugsch, Dict. géogr., p. 547).

Ce dernier exemple est particulièrement significatif, mentionné qu'il est entre «Nephthys, maîtresse de $Pr \cdot mrwt^{(3)}$ (= Kômir)» [XXIV] et «Hathor, maîtresse de 'knt» [XXVI] (= 'gn, 'Agny, localité située à environ 7 km. en aval d'Esné, mais sur la rive droite du fleuve) (4), dans un ordre correspondant à la position topographique de ces localités.

Ainsi donc, deux noms de résidences de Menhouy, et , sont en étroite relation avec Esné, du fait qu'ils désignent également des lieux consacrés aux divinités auxquelles ce dieu est associé dans le temple de cette ville.

⁽²⁾ La localisation proposée dans GAUTHIER,

Dict. géogr., IV, p. 122 est à rejeter.

⁽³⁾ Lacune à compléter par , en accord avec Gardiner, Onom., Text, II, p. 10*.

⁽⁴⁾ Pour la localisation de 'Agny, cf. ibid., p. 12* et 13*.

D'autres légendes inédites du temple d'Esné, que veut bien me soumettre S. Sauneron, disent qu'il est dans (1) (face extérieure nord, n° 219 du ms. Sauneron) ou seigneur de (colonne 17, scène rituelle nord, l. 10; var. colonne 8, bandeau sup.). Une inscription de Kom Ombo permet, semble-t-il, de supposer que Hwt-; wt·ib est un autre nom d'Asphynis (Gauther, Dict. géogr., IV, p. 45) ou du moins un lieu-dit situé dans le même district, sur la rive gauche du Nil. Par ailleurs le Calendrier d'Esné indique que Menhouy est dans (Brucsch, loc. cit.). Ces exemples prouvent qu'à la Basse Epoque, on a tendance à étendre la suzeraineté de Menhouy jusqu'aux localités précédemment attribuées à Hémen, et à confiner celui-ci, comme le montre la note 22 infra, dans une région qui semble être celle de Mo'alla.

(21) Le dieu Hémen et la région qui lui est consacrée ont été étudiés par Vikentiev, La haute crue du Nil, p. 67-72, Gardiner, Onom., Text, II, p. 14*-17* et Vandier, Mo'alla, p. 5-13 (3).

Je signalerai, à titre de complément, quelques mentions de ce dieu :

A noter que Sir Alan interprète différemment ce passage (op. cit., II, p. 16*-17*).

⁽¹⁾ Le petit carré est dans l'angle gauche supérieur.

⁽²⁾ La locution hry i; bt n recèle-t-elle, du fait de sa graphie, une allusion au nom du district de Hr i; bty «Horus l'Oriental», situé non loin d'Esné sur la rive droite du Nil (localités: 'gn ['Agny] et Hwt swt R'; cf. Gardiner, Onom. Text, I, p. 60, n. 1 et II, p. 12*)? — Bulletin, t. LIV.

⁽⁹⁾ On peut citer, de Vander également, des articles consacrés à ce dieu dans : R.H.R., 132 [1947], p. 93-97 et C.R.A.I. [1947], p. 285-293, ainsi que l'article Hémen et Taharqa à paraître dans le tome X de la Rev. d'Eg.

- B) « Hor akhty-Hémen de Héfat, dieu grand » et « Hor akhty-Hémen qui réside à Asphynis » (Gauthier, Le temple de Ouadi es-Seboua, p. 168 et 169), exemples dans lesquels il faut très certainement lire [§] et non [4]. (Référence fournie par J. Yoyotte).
- C) Hémen associé à Horus figure deux fois dans la liste géographique de Médinet Habou (Nims, J.E.A., 38 [1952], p. 36 et 40 [E 145 et E 142]).

Ces quatre exemples attestent qu'au Moyen Empire et jusqu'au début de la Basse Epoque Hémen continuait à être associé à Horus; de plus, le déterminatif de son nom, à la XII^e dynastie, est encore celui qu'il a dans les *Textes des pyramides*, à cette différence près que le flagellum y a été ajouté.

- E) Dans un dernier exemple, que je dois à l'amabilité de J. Yoyotte, apparaît dans une liste de divinités mentionnées sur les abaques de la salle hypostyle du temple de Ramsès III à Karnak (cf. Nelson et collab., Ramses III's Temple..., I, pl. 76 E). Après l'élimination des dieux thébains, memphites et héliopolitains de la liste, subsistent quatre divinités : Anoukis, Hathor, Hémen et Nébout, dont des cultes sont localisables dans un secteur étroitement délimité, englobant Kômir, 'Agny, Héfat-Asphynis et Esné, et qui constituent par conséquent un quatrième groupe géographique.
- (22) Sht·m·rt(?). La localité dont Hémen est dit le maître, dans notre inscription, n'est attestée ailleurs, à ma connaissance, qu'une seule fois de façon certaine et une fois d'une manière quelque peu douteuse.

La première figure dans le Texte des donations du temple d'Edfou, associée qu'elle est — et faisant suite — à Kômir et Asphynis, avec la graphie (Chassinat, Edfou, VII, p. 245 = Gauthier, Dict. géogr., V, p. 53). La seconde figure au Calendrier (du temple) d'Esné, comme lieu de résidence de Hémen, mentionné avant une localité se trouvant à l'est d'Esné :

Dans le premier exemple, comme dans celui de la statue de Lausanne, on constate que m ne se combine pas avec r pour former un bilitère à valeur mr; d'autre part, les signes complémentaires ϵ et $\stackrel{\times}{\leftarrow}$ des leçons les plus tardives correspondent sans doute à un phonème vocalique ou semi-consonantique. Il y a donc de bonnes raisons de tenir $m^{(c)}$ et $^{(o)}rt$ pour des éléments distincts, d'où la séparation adoptée dans ma transcription.

La présence, en tête du toponyme, du mot sht «champ» suggère qu'il désigne une région cultivable plutôt qu'une agglomération. Peut-on, à la lumière de nos documents, essayer de la localiser?

Le texte de Lausanne n'est pas d'un grand secours en l'occurrence, car les fonctions sacerdotales remplies par Hor néfer n'y sont pas énumérées dans un ordre topographique rigoureux. Par ailleurs, un certain flottement apparaît dans le *Texte des donations d'Edfou* et dans le *Calendrier d'Esné*, où l'énumération des lieux-dits se fait par groupes.

Dans l'exemple d'Edfou, $Sht \cdot m^w \cdot rt(?)$ se situe quelque part en aval d'Asphynis. Dans celui d'Esné, $Sht[\cdot m \cdot]^{iw}rt(?)$ est probablement à chercher sur la rive droite du fleuve, étant donné qu'il est mentionné en même temps qu'un lieu-dit situé à l'est de la ville d'Esné, elle-même cité riveraine (1).

En dépit de leur manque de précision, ces données laissent supposer que $Sht \cdot m \cdot rt(?)$ est bien un toponyme en relation directe avec Héfat, dont il désignerait l'ensemble du territoire, alors que Héfat serait le nom de la ville même. Ce territoire s'étendait sans doute de Mo'alla vers le sud, sur une distance de plusieurs kilomètres. S. Sauneron se demande, non sans hésitation, si $m^{[O] \cdot [O]} rt$ n'est pas à l'origine de Mo'alla. Cette suggestion est, à vrai dire, bien tentante.

(1) Dans son commentaire de [E 142], Nims (loc. cit., p. 40) est tenté de retrouver un équivalent à Hf?w(t) en contrepartie du Hwt. Snfrw de [E 145], — ce qui lui donnerait les deux villes consacrées à Hémen. Mais en complétant le signe , dont il croit reconnaître des traces, il n'a plus de place pour & et ..., ce qui l'oblige à admettre une autre restitution: $\Im [t-ib]$ (?). J'avais songé un moment à suggérer la présence d'un à à la place

du natre restitutions nécessaires, eût peut-être fourni un autre exemple de notre toponyme. Mais Ch. F. Nims, après avoir vérifié encore l'original, m'assure qu'une telle lecture est exclue, en même temps qu'il fait des réserves sur sa propre interprétation de ce passage très détérioré de la liste géographique de Médinet Habou.

26.

- (23) Hr-Bhdty sm; h; swt. Autres exemples: Daressy, Rec. Tr., XIV [1893], p. 181 [LXXV] et A. S. A. E., XVII [1917], p. 92 [III, 5], etc. Epithète plus développée: Chassinat, Edfou, VI, p. 129 et XIII, pl. DXXXI.
- (24) Sur les dieux adorés à Diospolis Parva, cf. Gardiner, Onom., Text, II, p. 33*. Osiris, Horus, Isis et Nephthys sont également mentionnés avec l'épithète commune « du temple de Diospolis Parva » dans un papyrus liturgique du temps d'Alexandre IV (Faulkner, Pap. Bremner-Rhind [clp. 11-12] = Bibl. aeg., III, p. 33). Pour le culte de Nephthys à Diospolis P., cf. Sethe, Urgesch., p. 98, note 2; pour celui de Néfer-hotep, en tant que dieu indépendant de Diospolis P., cf. Spiegelberg, Rec. Tr., XXXV [1913], p. 38, note 7 et Z. Ä. S., 62 [1926], p. 35.
- (25) Au début de la lacune de onze à douze quadrats, l'amorce oblique d'un signe est trop fragmentaire pour en permettre la restitution.
- (26) Hnmty (Wb., III, p. 293, 14: « Wärter eines Gotteskindes») est généralement suivi du déterminatif féminin : d'autres fois, comme c'est le cas ici, le déterminatif est un homme accroupi tenant un enfant dans ses bras; l'enfant peut arborer exceptionnellement un emblème de divinité, comme l'uræus dans notre exemple. (Sur les deux genres de hnmty, cf. Loret, Rec. Tr., XIV [1893], p. 117).

La plupart des dieux enfants peuvent avoir un nourricier ou une nourrice, de caractère soit divin, soit sacerdotal; au lieu d'une seule nourrice, ils en ont parfois une multitude (Legrain, B. I. F. A. O., XII [1916], p. 115).

Le titre « prophète et nourricier de . . . » n'apparaît, semble-t-il, qu'après la période saïte (exemples : v. Bergmann, Rec. Tr., VI [1885], p. 133, 160 et suiv., [sarcoph. de Vienne]; Wreszinski, Aeg. Inschr. . . . Wien, p. 176-178 [planche intér. du même sarcoph.]; Maspero, Sarcoph. des ép. pers. et ptol., I, p. 240 [C. G. C., n° 29306]; Daressy, A. S. A. E., XVII [1917], p. 90 [II, 5]; Posener, Prem. dom. perse = Bibl. d'ét. I. F. A. O., XI, p. 94 et pl. XVII), etc.

Sur l'emploi de $\mbox{\ \ }$ pour nm, cf. Fairman, A.S.A.E., XLIII [1943], p. 268-269 [XL].

(27) A propos de l'épithète X-p;-hrd '; wr tp (n) Y «X-l'Enfant, le très grand, le premier né de Y», cf. Posener, op. cit., p. 110 [inscr. 18, note b].

C) Nom et Généalogie.

- k. Le signe repose sur le signe -.
- [i]...] Hor·néfer (Αρνουφις) (28), fils du semblable (= détenteur des mêmes titres), le scribe du roi [et scribe] d'Amon (29), le prophète de Hathor, dame de l'Acacia (30) Pa·hib (Φιβις) (31), (et) qu'enfanta la dame Ker·hib (Καλιβις) (32), (33) _ _ _ _ _
- (28) Nom relativement fréquent (cf. Ranke, Personennamen, I, p. 249, 9 et II, p. 378, sub 249, 9).
- (29) Dans le groupe \downarrow \downarrow \uparrow \uparrow , l'identification du dernier signe avec l'obélisque servant à écrire le nom d'Amon est confirmée par les exemples suivants (a, b et c) qu'a bien voulu me signaler H. De Meulenaere (1):
- a) In [1] (d'apr. copie de H. De M.; = Fabretti/Rossi/Lanzone, Regio museo Torino, I, p. 293 [nº 2203]);
 - b) | (Blok, Acta Orientalia, VIII [1930], p. 214;
 - c) н + н 🗸 🚍 🐧 🖫 🐧 🗸 Свык, ор. cit., р. 206).

Les exemples b et c concernent le même personnage, un certain Nes-min (situle E 6260 du Musée du Cinquantenaire, Bruxelles); l'exemple c fournit sans équivoque la lecture $s\check{s}$ nsw $[s\check{s}]$ n 'Imn, applicable à la variante b sous la forme $s\check{s}$ nsw $[s\check{s}]$ 'Imn. Les exemples de Lausanne et de Turin présentent la même haplographie du signe f

Quelques particularités méritent d'être relevées: 1° dans les quatre cas, le roi est cité avant Amon; 2° les exemples proposés épuisent les possibilités de groupement, puisque s' précède, sépare ou suit « roi » et « Amon »; 3° dans les quatre cas, le double titre « scribe du roi et scribe d'Amon » est suivi du

⁽¹⁾ Voir également De Meulenaere, Chr. d'Eg., XXIX, n° 58 [juillet 1954], p. 233, n. 8.

⁽²⁾ Le petit carré est à l'angle inférieur droit.

titre « prophète de Hathor» — dans deux, au surplus, « prophète de Hathor de l'Acacia» —, ce qui, vraisemblablement, n'est pas pure coïncidence.

- (30) Sur «Hathor, dame [du domaine] de l'Acacia», cf. Blok, op. cit., p. 206 et 210. Cette localité, consacrée à Hathor et Harouéris, doit se situer entre Dendéra et Qous (cf. aussi Gauthier, Dict. géogr., V, p. 142) (1). Pour une graphie plus élaborée du titre, voir l'exemple c de la note 29 supra. Autre variante: sur sarcophage Caire 29306 (Maspero, loc. cit. supra, note 26). Ŝnt, var. šnd, est une graphie tardive pour šndt (Wb., IV, p. 521).
- (31) Sur ce nom, cf. Ranke, Personennamen, I, p. 115, 4 (et add. p. XXII ajouter Roeder, Aeg. Inschr. . . . Berlin, II, p. 303 [n° 8756] —) et Ranke, op. cit., II, p. 280, 21. Sur son équivalent féminin, cf. op. cit., I, p. 361, 17 et 18 et II, p. 359, sub 361, 17 et 18. Pour les formes copte et grecque de ce nom, cf. Vergote, Les noms propres du P. Bruxelles Inv. E 7616, Papyrologica Lugduno-Batava, VII [1954], p. 14, n° 73.
- (32) Ce nom (cf. Ranke, op. cit., I, p. 346, 23 et II, p. 393, sub 346, 23) est plus fréquemment précédé de l'article (cf. op. cit., I, p. 371, 12 et 13 et II, p. 397, sub 371, 12). Sur ce type de nom, cf. Schäfer, Z.A.S., 33 [1895], p. 113; Spiegelberg, Z.Ä.S., 43 [1906], p. 87-88; Vergote, op. cit., p. 9, n° 29.

(1) L'exemple Louvre C 1 1 2 cité par Gauthier est à corriger et compléter comme suit, d'après l'original, dans Pierret, Rec. d'inscr....

Louvre, II, p. 33, l. 18: (l. 14 du texte)

Louvre, II, p. 33, l. 18: (l. 14 du texte)

A « hiérogrammate de Hathor,
Dame de l'Acacia». Ce titre, qui fait partie d'une liste de fonctions civiles et religieuses énumérées dans un ordre topographique

rigoureux s'étendant sur plusieurs nomes, est mentionné entre deux charges sacerdotales exercées dans la région de Dendéra et à Qous par un haut dignitaire thinite nommé Hor, qui vécut sous les Ptolémées (Origine et datation empruntées à De Meulenaere, Chr. d'Eg., XXIX, n° 58 [juillet 1954], p. 230 note 5).

II. INVOCATION AU DIEU (KHONSOU?)

(Pl. II et III, col. 6-7)

6	*	C TAP	==10] ! !==	-
K . F 2	r?篇一:* t	1 -2-7	3 ,3	⁷	
		-	- 1		~ ~ /
†					÷

- l. Les traverses du traîneau ne sont pas dessinées. m. Vraisemblablement (2) plutôt que -. n. Le signe : a une forme ovoïde.
- (33) Au commencement de la lacune d'environ douze quadrats, on peut restituer avec beaucoup de vraisemblance, soit : dd·f, i nb·i «Il dit : Ô mon Maître...», soit : dd·f hr nb·f «Il dit à son maître...», ou quelque variante de l'une ou l'autre formule. (Cf. Clère, Rev. d'ég., VI [1951], p. 145, note A).

tête de l'oiseau et ce signe est un accident de gravure ou un défaut de la pierre.

⁽¹⁾ Sur le lit repose en réalité un objet (?) de forme carrée.

⁽²⁾ Le petit trait qu'on distingue entre la

- XX [1934], pl. I, 1 [col. 3], où la traduction de ce passage est à reviser; une vérification sur l'original élimine tout doute quant à l'identification du signe 1. On peut hésiter entre plusieurs lectures pour le signe 1. ; la plus vraisemblable est hndw.
- (35) Litt. «Je suis sorti du ventre assoiffé en [mon] cœur de ton renom». La traduction de cette phrase reste hypothétique.

Pour le sens de $pri \ m \ \underline{h}t$ « naître » (litt. « sortir du ventre »), cf. Wb., III., p. 356, 10.

- Le groupe [] suggère, par la présence du signe [] qui sert sans doute de déterminatif, un sens en rapport avec le feu; or, dans le langage imagé des Egyptiens, la soif est un feu que l'on éteint ('hm) (Wb., I, 224, 16 et Grapow, Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen, p. 47); on conçoit, dès lors, que ib « assoiffé » puisse être déterminé par une flamme.
- S. Sauneron se demande si [] ne pourrait être rapproché de [] ; b « marquer au fer rouge» (Wb., I, 6, 18-22). Il existe, en effet, de ce verbe un sens figuré « marquer du sceau»; ainsi, dans la prière à Thoth du passage d'Anast. V, 10, 2 (cf. Erman, Religion, trad. Wild, p. 170: « (Les hommes en multitude) viennent avec leurs enfants pour les marquer du sceau de ta fonction». Avec cette acception, notre phrase se traduirait: « Je suis né le cœur marqué du sceau de ton nom».
- (36) Le contexte invite à lire wr tw, auquel cas nous aurions ici une inversion, à vrai dire assez surprenante, des signes et \circ .

- I [1837], pl. 24 [B, col. 2]; copie améliorée d'après photographie et communiquée par H. De Meulenaere).
- (40) On est tenté de reconnaître le haut du signe \(\) avant la lacune de douze à treize quadrats.
- (41) On attendrait « de » entre $wn\underline{d}w\cdot k$ et $\underline{d}f$; w: litt. « tes offrandes (= provisions) d'aliments ». Pour = se présentent trois possibilités d'interprétation : a) $p\underline{h}r$ t(w) « t'entourent » (Wb., I., p. 545) construction pseudo-verbale —; b) k; b+t abusif « se multiplient » construction pseudo-verbale —; c) k; $b \cdot t(w)$ « sont multipliées » forme passive avec prolepse du sujet —. La lecture k; b, attestée précisément en liaison avec les offrandes (Wb., V, p. 9, 5), paraît préférable à $p\underline{h}r$.

L'intérêt que H. De Meulenaere a manifesté pour le présent travail m'a valu une solution beaucoup plus satisfaisante du problème posé par les quatre ka. C'est à lui que je dois les trois exemples a, b et g qui vont suivre, puisés qu'ils sont dans une très vaste documentation rassemblée par lui sur les textes de statues et stèles de la Basse Epoque.

En fait, c'est bien de quatre 🔟 qu'il s'agit. La preuve en est fournie par les exemples suivants :

a) sur statue nº 92 du British Museum (Sharpe, loc. cit. [col. 3], copie collationnée sur photo) : (énumération des bienfaits reçus)

⁽¹⁾ Voir infra, p. 203, note 1.

- $k; w \not = rdi(w) \cdot n \cdot k \quad n \cdot i \quad s\underline{d}d \cdot k \quad st \quad \text{(les quatre } ka \quad \text{que tu m'as donnés,}$ fais-les durer . . . ».
- b) sur statue du Musée de Turin n° 3062 (copie H. De M. d'après l'original): (énumération d'actions exécutées au bénéfice du dieu Amon-Rê)

 "" " " " " " " " " " " " " " isw iry fk; kwi m 'nh m 4 k; w «récompense de cela: j'ai été gratifié de mon vivant des quatre ka [à savoir:] (idée exprimée: longue existence dans l'allégresse (1), ma maison étant stable et ma descendance prospère)».
- c) sur la double statue J. E. 37339 du Musée du Caire (inédite) provenant de la cachette de Karnak, après un passage détruit qui fournissait la fin de la généalogie du personnage de droite : $\frac{1}{2} \frac{1}{2} + \frac$
- d) au temple d'Esné, colonne I, bandeau inférieur, moitié nord : « Le dieu bon qui besogne ferme des deux mains pour façonner au tour les êtres (c. à d. Khnoum) - -, qui [gratifie?] les dieux des biens de son domaine, qui pourvoit les vivants en produits alimentaires de sa prairie, f(w) = f(w) + f(

Dans ces exemples, où le chiffre 4 est exprimé on ne peut plus clairement, soit en chiffre, soit même une fois en toutes lettres (d), le mot ka signifie assurément quelque chose comme « bienfait, privilège, grâce ». Un tel sens convient parfaitement aux passages contenant le groupe $\begin{array}{c} \square \square \\ \square \square \end{array}$ des statues de Lausanne et du Caire :

Ce sens convient dorénavant aussi à l'exemple fourni par le passage suivant d'une litanie à Khnoum :

(1) M ndm ib. Même idée exprimée : CLERE, Rev. d'ég., VI [1951], p. 146, note G.

f) Esné, colonne 16, ligne 5 (ms. Sauneron): (22) (32)

Mais que sont ces quatre grâces, tant souhaitables au vivant ou dont le défunt se félicite d'avoir bénéficié? Une stèle du temps d'Hadrien, provenant d'Akhmîm, nous l'expose clairement :

g) stèle du Musée de Berlin n° 22489 (Scharff, Z. A. S., 62, [1927), p. 86-107) (3). Ce monument ne présente pas seulement un intérêt de premier plan par son contenu, mais fournit aussi un curieux exemple de disposition raisonnée du texte. En effet, les treize lignes qui constituent l'inscription principale sont arrangées d'une façon qui n'a peut-être pas été suffisamment mise en lumière par son éditeur.

(1) A noter qu'Ahmad Moh. Badawi, tout en traduisant littéralement « les quatre ka (die 4 Ka)» (op. cit., p. 38), ne cherche aucunement à expliquer cette expression.

(2) Ces quatre ka sont à distinguer, apparemment, des quatre ka que portent sur un plateau certains personnages divins pourvoyeurs en bienfaits (Chassinat, Edfou, III, pl. LXV et LXVII; X, pl. XCVII et XCVIII), encore que le texte accompagnant le premier de ces exemples précise bien : (op. cit., III, p. 91 [V, 24]). En effet, par les signes qui s'inscrivent entre leurs deux bras, ces ka correspondent aux noms des quatorze ka de Rê (op. cit., III, p. 320 et pl. LXXX), lesquels apparaissent également personnifiés dans la procession de dieux ou génies porteurs de bienfaits (op. cit., III, pl. LXVI et LXVIII). Il est néanmoins intéressant que, sous forme d'offrandes, on en ait, là aussi, représenté quatre à la fois, ni plus ni moins, dans l'intention peut-être de conférer à ces émanations de Rê le sens de « bienfaits par excellence».

Mais, à coup sûr, ces quatre ka n'ont

rien de commun avec ceux de la déesse Hathor, tels qu'ils sont mentionnés dans le texte qui accompagne son fétiche, ornant, à l'extérieur du temple de Dendéra, le milieu de la paroi du mur du fond (Lepsus, Denkmæler, IV, pl. 53 b). Si la déesse a quatre ka, écrits ici au moyen du personnage debout, le chef surmonté du h, c'est qu'elle a quatre faces, comme le dit le même texte et comme le montrent les colonnes de ses sanctuaires et occasionnellement aussi son image humaine. Etant quatre personnes en une, il convenait que chacune d'elles eût son « double ». (Sur Hathor aux quatre visages, cf. Capart, Chr. d'Eg., n° 37 [janv. 1944], p. 225).

(3) Cette stèle est traduite et commentée à nouveau dans un livre paru tout récemment (Otto, Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit [n° 75]). Dans le passage qui nous intéresse (p. 197-198), l'auteur non seulement n'élucide pas les points admis comme obscurs par le premier éditeur du monument, mais encore commet une fâcheuse erreur dans la disposition en alinéas des phrases figurant aux lignes 5 et 6.

Bordée en haut et en bas par quatre lignes de texte, la partie médiane se présente sous forme de trois cases de cinq lignes horizontales; devant chacune de ces trois cases, une courte inscription verticale contient une phrase à répéter devant chacune des phrases horizontales, comme nous avons coutume de faire au moyen d'une accolade (1). Cette structure générale a été fort bien relevée par Scharff (op. cit., p. 101). Mais ce qu'il n'a pas noté, c'est que la seconde case, qui occupe le centre même de l'inscription et contient l'expression m k; n répétée deux fois, n'introduit que quatre lignes horizontales (I-IV). Il est impossible, en effet, de supposer que cette expression manque à la cinquième ligne (op. cit., p. 104, l. 3), puisqu'elle est remplacée par la préposition m. Scharff est d'ailleurs embarrassé par l'expression m m m; m et il estime que la préposition m m serait suffisante (p. 100: « Hier würde einfaches m « mit » genügen, womit sich auch Zeile 9 begnügt, wo m; m fehlt ») (2).

Il soupçonne néanmoins que cette différence cache une nuance qui lui échappe (« Es muss danach doch in Z. 5-8 eine andere Nuance liegen, die ich aber nicht zu fassen vermag »).

Pour plus de clarté, voici le schéma de la partie médiane de l'inscription :

						lign	ies 1-4
ſ		d I	A		b		1. 5
		11					1. 6
	$\left. \begin{array}{c c} e \end{array} \right ^{-}$	III	1	\rangle c		a	1. 7
		1V					1. 8
							1. 9

lignes 10-13

(1) Autres exemples réunis dans Grapow, Sprachliche u. schriftliche Formung ägyptischer Texte = Leipz. äg. St., 7 [1936], p. 43 et suiv.
(2) Citant le passage de la stèle de Berlin publiée par Scharff, M. Drioton (Bull. Inst. d'Eg., XXV [1943], p. 9, note g), pense

comme lui que m k; n signifie simplement « par le moyen de». Mais dans l'exemple qu'il commente : $\frac{1}{2} \sum_{n=1}^{\infty} \frac{1}{2} \sum_{n=1}^{\infty} \frac{$

Le sens général, fort bien reconnu d'ailleurs par Scharff (p. 101), des cinq phrases correspondant aux lignes 5 à 9, est le suivant :

- a) L'imakhou NN dit: «Je suis un homme
- b) qui fit telle ou telle action bonne.
- c) C'est pourquoi je fus récompensé
- d) de telle ou telle manière;
- e) car je n'ai pas accompli
- f) telle ou telle action mauvaise».

Voici, résumées, les idées qui y sont exprimées :

- (1. 5): NN eut une longue vie, parce qu'il fut un fils excellent et un homme qui ne commit aucun sacrilège.
- (1. 6): NN. jouit de l'existence (1), parce qu'il fut bien intentionné et instruit de la loi divine, et qu'il ne déserta à aucun moment le temple.
- (1. 7): NN fut gratifié d'un bon entourage et d'une bonne postérité (2), parce qu'il fut animé de sentiments humains et ne donna pas de mauvais exemple à ses contemporains.
- (1. 8): NN eut une fin heureuse, avec de belles funérailles, parce qu'il fut toujours fidèle au culte des morts et ne commit aucune action mauvaise durant sa vie.

A la ligne 9, NN s'adresse directement à son dieu, dans le temple de qui il espère que sa stèle trouvera place après sa mort. Cette faveur, si elle lui

«étalons», de même qu'il existe des k's nw swt «canards mâles» (Wb., V, p. 96, 8) et qu'est attestée l'expression k'; i'nw «babouin mâle», litt. «taureau des babouins», qualifiant Bébon (Derchain, Rev. d'ég., IX [1952], p. 26 et 32), — sens qui conviendrait particulièrement bien à des chevaux de Min? Cette précision du sexe des chevaux serait d'autant plus indiquée que le mot ssmt signifie aussi bien «jument» que «cheval» (Wb., IV, p. 276). (La substitution du signe par — dans le mot k'sw s'expliquerait par une confusion d'homonymie).

(1) Litt. «... de biens durables dans le Bulletin, t. LIV.

(*) Dans la séquence hnw s; hn' s; t, il est bien difficile de savoir si les mots « fils et fille(s)» sont en apposition à « famille, entourage» ou en coordination directe. Le sens de hnw étant assez vague, il a paru préférable de le traduire par « entourage». est accordée, il la devra au fait que devant les génies-serpents Méhen et Néheb-kaou, assesseurs de Rê (Shorter, J. E. A., XXI [1935], p. 46), il aura eu une attitude d'adoration et n'aura rien commis de répréhensible, ni élevé la voix dans la « Porte-où-l'on-rend-la-justice » (1).

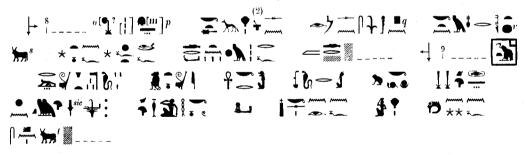
Les quatre premières phrases citent donc quatre bienfaits: I) une vie longue, II) une existence matérielle heureuse, III) un bon entourage et une bonne postérité et IV) un bel enterrement, — introduits par l'expression sps kwi m k; n, qu'on est en droit de traduire maintenant « je fus gratifié du privilège de ». Le groupe $\lim_{n\to\infty} k; n \neq n$ « les quatre privilèges » est donc un cliché au moyen duquel on exprimait, à la Basse Epoque, les bienfaits les plus souhaitables.

Quant à la cinquième phrase, elle ajoute aux privilèges habituels une faveur spéciale et sans doute exceptionnelle, celle d'avoir son monument privé placé dans la maison du dieu.

(43) La lecture *tsi* «élever à une fonction» (Wb., V, 406, 3) du dernier signe (fragmentaire) paraît acquise grâce au contexte. Suit une lacune d'environ treize quadrats.

III. APPEL AUX VIVANTS.

(Pl. I et III, col. 8 et 9)



o-p. Manquent, du fait de la cassure : le haut du signe 1, les trois traits de pluriel | et · · · , l'extrémité du signe — avec l'un des points. — q. ■ ressemble à • · · · r. Pas de point au centre du cercle. — s. Le pis de la vache est visible. — t. Le sexe de l'animal n'étant pas indiqué, il s'agit d'une génisse, dont le pis n'est pas apparent

⁽¹⁾ Sur la «porte-où-l'on-rend-la-justice», cf. Sauneron, B.I.F.A.O., LIV, supra, p. 117-127.

⁽²⁾ L'appendice oblique à droite.

- * ---- (44) [ô vivants] (45) qui êtes sur terre et générations (46) qui viendrez (47) après eux et qui verrez (47) cette statue (48), puissiez-vous bien penser en tout temps (49) à louer Dieu (50) quand vous la verrez (51) et à écarter d'elle les êtres maléfiques (52), en offrant (53)---- ? --- (54) temple de Mout (55), pour adorer la maîtresse des dieux et des déesses, dites ceci (ou dites pour moi) (56): Puisses-tu vivre à l'instar de Rê, puisses-tu rajeunir à l'instar d'Osiris, (57) puisses-tu ressusciter chaque jour! (58) Puisses-tu respirer l'oliban et sentir le térébinthe! (59) Puisses-tu entendre les chants et les jubilations (60), quotidiennement! (61) (Car) je suis un homme qui mérite qu'on lui fasse (des sacrifices) (62), un ressuscité(?) (63) (et) un imakhou qui mérite qu'on loue Dieu à son sujet (64). (En effet), j'ai achevé . . . années (65) ----
 - (44) Une dizaine(?) de quadrats ont disparu dans la partie supérieure.
- (45) Etant donné le contexte et l'évidence de lecture de l'épithète tpyw-t;, on peut tenir pour assuré que les mots i 'n l w précédaient celle-ci. Le premier signe, plus exactement fragment de signe, qui subsiste au haut de la colonne devrait donc appartenir au mot 'n l w. Des équivalents graphiques ptolémaïques du signe \mathcal{L} réunis par Fairman (1): \mathcal{L} , \star , \bullet , \mathcal{L} , aucun ne convient à notre texte. En revanche, nous pourrions avoir une graphie phonétique du mot, dans laquelle la lettre l serait écrite au moyen du signe \mathcal{L} (2). Il convient dès lors de proposer une restitution comme \mathcal{L} ou telle autre variante imaginée par le scribe.
 - (46) La lecture kt-ht «générations» (3) est assurée par le contexte.
- (47) Pour l'usage du pronom sn dans la formule d'invocation: « ô tous . . . qui viennent . . . , entrent . . . , voient . . . , lisent . . . = ô [vous] tous qui viendrez . . . , entrerez . . . , verrez . . . , lirez . . . », suivie du souhait : « adorez . . . , souvenez-vous . . . , etc., cf. Sainte Fare Garnot, L'appel aux vivants = Rech. d'archéol., de phil. et d'hist., IX, p. 25, note 1 et Lefebure, Pétosiris, inscr. 116 (I, p. 158, note 5 et II, p. 83), etc.
- (48) Dans Rev. d'ég., VI, p. 147 (D), J.-J. Clère précise que le mot snn sert aussi à désigner des statues debout, contrairement à ce qu'affirme Wb.,

⁽¹⁾ FAIRMAN, B.I.F.A.O., XLIII [1945], p. 102 et 231 [n° 209 a) et Drioton, ibid., p. 328 et 129.

⁽³⁾ FAIRMAN, A.S.A.E., XLIII [1943], p. 199 (3) Wb., V, p. 115, 13 et 14.

- III, p. 460, 6. La statue de Lausanne en fournit une nouvelle preuve. Le de pn est de forme presque ronde; il ne soulève toutefois pas de doute, le démonstratif étant de règle dans ce type d'expression.
- (49) K3-tn m nfr r tr nb. En égyptien classique, le verbe k3i « penser, se proposer » est suivi de l'infinitif, cf. Lefebyre, Gramm., § 699 [6]; ici, ce verbe est suivi de la forme $sdm \cdot f$. Wb., V, p. 83 fournit déjà une graphie abrégée de k3i à la XVIIIº dynastie. Pour la valeur nb de $\frac{1}{100}$, cf. Dümichen, Z. Ä. S., IX [1871], p. 31 et Drioton, A. S. A. E., XL [1940], p. 411 (27) = ibid., p. 334 (25) et p. 345 (33).
- (50) Dw; tn n:f n!r, litt. « (tandis) que vous louerez Dieu à son sujet ». Pour ** = dw; n!r, cf. infra, note 64 et Tresson, B.I.F.A.O., XXX (Mem. V.Loret) [1931], p. 381, note 1 (qui cite Piehl, Sphinx, II [1898], p. 17, note 1, à propos de la Stèle de Naples, 1. 9).
- (52) Litt. «tandis que vous écarterez d'elle ...». tn: les trois traits du pluriel sont exceptionnellement notés dans cet exemple. Hmiw « böse Wesen, als Feinde der Tempel» (Wb., III, p. 281, 6, 7).
- (53) A compléter sans doute : = $[\ \ \]m \ drp$ « en offrant . . . ». Suit une lacune d'environ treize quadrats.
- (54) Environ treize quadrats également ont disparu avec la partie supérieure du monument.
- (55) Hwt-Mwt désigne le temple de Mout à Achérou, à Karnak. Cf. Otto, Topogr. d. theb. Gaues = Untersuch., XVI [1952]; p. 38-39.
- (56) Dd·tn ni (ni, pron. dém. «ceci», pour 🔊; cf. Lefebyre, Pétosiris, inscr. nº 65, l. 12: 🦳 «je dirai ceci (nj)». Ou plus vraisemblablement dd·tn n·i (n·i «pour moi, en ma faveur»).
- (57) 'nh·k r R', rnp·k r Wsir. L'emploi de la préposition dans ces deux phrases est à rapprocher des exemples de Junker, Gramm. d. Denderatexte, p. 144 (§ 191, n° 10).

- (58) Whm·k 'nh r' nb. Sur la grenouille symbole de résurrection, cf. (Jacoby et) Spiegelberg, Sphinx, VII [1903], p. 215 et suiv. L'hiéroglyphe sert ainsi de graphie à la fois «sportive» et idéographique d'une locution verbale (whm 'nh, litt. «répéter la vie»), dont les éléments verbe et complément devaient être logiquement dissociés dans le langage par le pron. suff. sujet et doivent l'être par conséquent aussi dans la transcription. Cf. Wreszinski, Aeg. Inschr. . . . Wien, p. 83 (stèle n° 147, l. 10), qui donne la graphie / ?
- (59) Snsn·k 'nti(w), hnm·k hms-Šm'w. Sur la traduction de 'nti(w) = « encens, oliban », cf. Loret, Kêmi, XII [1952], p. 16 (\$ 16) et p. 17 (\$17); quant à l'équivalence « hms de Haute-Egypte » \iff snṭr = « térébinthe », elle est signalée loc. laud., p. 22 (\$ 25), tandis que Wb., III, p. 367, 7-8 l'assimile à l'encens (Weihrauch).

- (60) Litt. «le chant et la jubilation».
- (61) M hrt hrw (nt r' nb). Sur cette expression, cf. Wb., III, p. 391, 14, et Clère, Rev. d'ég., VI [1951], p. 144, note Q.
- (62) 'Ink s n iri n·f, litt. « je (suis) un homme de faire (des sacrifices) à lui». Cf. Lefebure, Pétosiris, inscr. n° 6 (I, p. 44 et II, p. 3); commentaire de cette formule et d'autres analogues : op. cit., I, p. 114-115.

La graphie $\dagger - ink$ (pron. indép. 1^{re} sing.) est inusitée, même à la Basse Epoque, mais n'a rien que de très orthodoxe, puisque l'écriture ptolémaïque avait adopté la valeur iwn = in du signe \dagger .

Bulletin, t. LIV.

- (63) F; hr, litt. «lever le visage (pour voir)» (Wb., I, p. 572, 13) ou «relever le visage de quelqu'un, c'est-à-dire: l'encourager, le ranimer» (ibid., 15). Faut-il voir dans cette expression un complément d'objet du verbe iri, ou un prédicat au même titre que s et im; hw? Dans le premier cas, on se trouverait en présence de la formule dont il vient d'être question (ink s n iri n·f), mais avec un objet direct non sous-entendu, et l'on devrait traduire: «Je (suis) un homme qui mérite qu'on lui fasse le «redressement de visage», c'est-à-dire: qui mérite qu'on le contemple(?)». Dans le second cas, le sens de ink f; hr serait: «Je (suis) un redressé de visage, c'est-à-dire: un ranimé», donc «un ressuscité», sens qui conviendrait parfaitement au contexte.
- (64) ['Ink] im; hw n dw; ntr n·f, litt. «je (suis) un imakhou de louer Dieu pour lui». Sur ce type de formule, voir supra, note 62. Pour $\star \star dw;$ ntr, cf. supra, note 50.

IV. FAMILLE DU DÉFUNT.

(Pl. I et III, n° 10-12)

$$(p\dot{e}re) \rightarrow \begin{array}{c} \begin{array}{c} \begin{array}{c} \\ \\ \end{array} \end{array} \begin{array}{c} \\ \end{array} \end{array} \begin{array}{c} \\ \end{array} \end{array} \begin{array}{c} \\ \end{array} \end{array} \begin{array}{c} \\ \end{array} \begin{array}{c} \\ \end{array} \begin{array}{c}$$

u. Le dieu a vraisemblablement une tête de taureau, détail que la gravure peu soignée ne permet pas de reconnaître avec certitude. — v. Pour la même raison, le signe qui accompagne 7 peut être interprêté comme un trait vertical 1 ou comme un signe 1 très informe. — w. Les deux petits signes placés de part et d'autre du pavois de Min sont probablement une forme aberrante ou mal gravée de • 1.

Son épouse aimée Ta·oukesh(?) (66), fille de Hep·en·rénep (67).
Son père - - - - (68)
?
Le scribe du roi (et) [scribe] du dieu - ou le scribe royal (et) prophète (69) - Pa·shéri·[en]·Min (Ψεμμινιε), fils de Hor·néfer.
Le scribe du roi (et) [scribe] du dieu - ou le scribe royal (et) prophète (69) - Nakht·Hep (70).
?
- ?
- - fille (71) - - -, prêtresse de 'š·sdm·st (72) Ta·di(t)·Néfer·hotep, fille du scribe royal (et) prophète de Khonsoul'Enfant (73) Hor·néfer, (et) qu'enfanta Ta·oukesh(?).

(66) Ce nom est traduit «La-Nubienne» avec équivalent grec Texuois dans Ranke, Personennamen, I, p. 371, 7 et II, p. 327, 29. Gependant, il convient de relever que les exemples sont nombreux de ce nom avec une première radicale w ou w; du mot qui suit l'article. Cf. Spiegelberg, Aeg. u. griech. Eigennamen aus Mumienetiketten d. röm. Kaiserzeit, p. 26* et p. 27*: p-wgš (masc.) [inscr. dém. sur étiquette de momie], ** (Turin n° 2324 et n° 2325) et ** (Pap. Louvre n° 3079). On pourrait citer encore d'autres variantes, comme

28.

Si ce nom de personne est bien dérivé du nom de la province méridionale de Nubie — Let var., on aurait alors une formative prothétique w ou w; de ce toponyme; cette voyelle initiale serait notée plus anciennement par lidans le nom pr. fém. du Moyen Empire Le Legrani, (Ranke, op. cit., I, p. 48, 24; Pellegrini, Rec. Tr., 19 [1897], p. 219 [stèle Florence n° 7400]) et par lidans le nom pr. masc. Le Legrani, de la XXIIe dynastie (Ranke, op. cit., p. 102, 4, cité par erreur également p. 48, 23; Legrani, Z.Ä.S., XXXV [1897], p. 14, l. 12 du texte [Stèle de l'apanage]). La question mériterait, certes, un examen attentif (1).

- H. De Meulenaere attire mon attention sur le fait que le type de nom $ni \cdot x \cdot N$, si fréquent à l'Ancien Empire, ne semble plus en usage à la Basse Epoque. Il me signale en outre l'exemple analogue suivant cité par Ranke, op. cit., I, p. 271, 2: \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\), variantes de \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\), variantes de \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\), variantes de \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\), \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\), variantes de \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\), \(\frac{1}{2}\), \(\frac{1}{2}\), variantes de \(\frac{1}{2}\), \(\frac{1}{2}\), \(\frac{1}{2}\), \(\frac{1}{2}\), variantes de \(\frac{1}{2}\), \(\frac{1}{2}
- (68) Le nom du père de Hor·néfer a disparu, mais il nous est conservé par ailleurs (col. 5). Peut-être sa mère était-elle représentée au-dessous, dans la partie perdue du monument.
- (69) Devant l'alternative de lire $\lceil \rceil$ ou $\lceil \rceil$, deux traductions sont possibles. Dans la première : «scribe du roi(et) [scribe] du dieu», on assimile \rceil ful au groupe \rceil ful étudié supra, note 29. La seconde : «scribe royal (et) prophète», à laquelle on songe de prime abord, a peut-être moins de chance d'être la bonne, vu l'absence du nom de la divinité.

Pour les formes coptes et grecques de ces noms, cf. Vergote, op. cit. (v. supra, note 31), p. 14, n° 73.

⁽¹⁾ Voir maintenant à ce sujet LECLANT, Enquêtes sur les sacerdoces... (Conclusions du chap. IV) à paraître dans Bibl. d'ét. I.F.A.O.

- (70) Le nom Nakht-Hep «Apis-est-fort» ne figure pas au dictionnaire de Ranke. Au-dessous de ce personnage, il semble qu'il y ait eu place pour un autre membre de la famille, probablement fils ou fille de Hor néfer.
- (71) La présence du <u>initial</u> implique-t-elle qu'il y avait une autre fille de Hor néfer sur cette face du tenon? C'est assez peu vraisemblable.
 - (72) Sur la déesse 'š·sdm·st, voir supra, note 16.
- (73) La tête de l'enfant divin est surmontée de la lune. Var. de *Hnsw p*; <u>hrd</u> dans une graphie moins abrégée, ci-dessus en fin de liste des titres sacerdotaux (col. 5).

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Les inscriptions du fragment de statue de Lausanne contiennent une longue liste de titres civils et sacerdotaux, portés par Hor-néfer, liste d'ailleurs incomplète, puisque la partie inférieure du monument a disparu.

Au sommet de sa carrière civile, le défunt était « secrétaire du roi pour la Haute-Egypte », occupant ainsi le poste le plus en vue de l'administration royale de cette région du pays. L'absence du nom du souverain ne permet pas de préciser davantage.

Il est difficile, à la lumière de la seule inscription dorsale, de décider à quel titre (ou bénéfice) sacerdotal Hor neser attachait le plus de prix. En esset, entre l'énumération de ses titres civils et celle de ses titres sacerdotaux existe une importante lacune (bas de la col. 2). On peut néanmoins supposer avec beaucoup de vraisemblance que la liste des titres (ou bénéfices) religieux débutait avec la colonne 3, par celui de «prophète de Khonsou, qui gouverne dans Thèbes».

Deux faits militent en faveur de cette hypothèse: 1° — dans la liste des fonctions religieuses, celle de prophète de Khonsou précède celles de prophète des autres dieux thébains Amon et Mout, auprès desquels Hor·néfer n'a occupé que des postes (ou bénéfices) secondaires; 2° — dans la légende accompagnant sa fille (12), Hor·néfer est simplement désigné par les titres « scribe royal (et) prophète de Khonsou-i'Enfant».

Il est, dès lors, très plausible d'imaginer que l'invocation au dieu, dont le début figurait dans la partie perdue de la colonne 5, s'adressait également à « Khonsou qui gouverne dans Thèbes » et que c'est bien au service de ce dieu qu'il occupa sa charge religieuse la plus élevée.

It y a d'ailleurs une raison de penser que ces deux fonctions principales, l'une civile, l'autre religieuse, allaient volontiers de pair. Hor néfer se vante d'avoir été un parfait disciple de Thoth, non seulement grâce à son habileté de scribe, mais aussi à son intelligence des textes hermétiques et à son intégrité, peut-être en qualité de juge. Ecritures, magie, justice, sont, en effet, l'apanage du patron des écrivains. Or, à Thèbes, Khonsou s'identifie à Thoth. Il n'est donc point surprenant que ce soit au service du troisième dieu de la triade thébaine qu'il se flatte d'avoir appartenu dès l'enfance — ayant vraisemblablement hérité cette charge de son père —, et que ce soit à Khonsou qu'il adresse, semble-t-il son ultime invocation. De plus, s'il est vrai qu'il fut attaché à une forme de Khonsou à qui l'on accordait le mérite de chasser les maladies et de conjurer les esprits maléfiques (voir la note 13 ci-dessus) celui qu'on appelle parfois « le petit Khonsou » (1), cela explique en une certaine mesure les connaissances en magie dont il se prévaut.

Les autres titres civils qui nous sont parvenus de lui concernent des postes de scribe occupés à Thèbes, exception faite pour l'un d'eux, qui le fut peut-être à Diospolis Parva.

Quant à ses titres religieux connus (plusieurs figuraient sur la partie inférieure disparue de l'inscription dorsale), ils révèlent que Hornéfer appartenait — ou avait appartenu — à différents clergés de Haute-Egypte. Leur énumération n'est pas faite selon un ordre topographique rigoureux, mais elle suit néanmoins grosso modo le schéma suivant :

$$(Nord) \xrightarrow{\text{4}} \xrightarrow{\text{5}} \xrightarrow{\text{1}} \xrightarrow{\text{2}} \xrightarrow{\text{3}} \xrightarrow{\text{$Nord$}} \xrightarrow{\text{$Nord$}$$

Elle se limite à un secteur allant de Hou (Diospolis Parva) au nord à Edfou (Apollinopolis Magna) au sud.

(1) Erman, Religion (trad. WILD), p. 377, note 1.

A côté de divinités bien connues, comme celles des localités citées dans ce schéma, sont mentionnés des dieux et des déesses d'importance moindre, comme Menhou(y), Hémen, et parfois quasiment inconnus, comme Ba·noub, ' $\check{s} \cdot sdm \cdot st$.

Une importance particulière semble être accordée, à côté des dieux thébains, à ceux de Diospolis Parva (cités au bas de la col. 4 et probablement aussi au bas de la col. 2 et dans le nom d'une fille de Hor néfer [nº 12]), et l'on pourrait, à ce propos, établir une comparaison entre notre personnage et le « scribe d'Amon de 3e phyle» Nes min du pap. Bremner-Rhind (1), dont la fonction religieuse la plus importante fut au service d' « Amon, roi des dieux » et la plus modeste au service des « dieux du temple de Diospolis Parva qui n'ont pas de prophète».

Deux disques de toile stuquée (hypocéphales), conservés au Musée de Turin, semblent bien appartenir :

- a) l'un à Hor·néfer lui-même, qualifié simplement de « prophète », et né de la dame Ker·hib (Fabretti/Rossi/Lanzone, Regio Museo di Torino, I, p. 328 [2322];
- b) l'autre à un fils de Hor néfer et de Ta-oukesh(?), nommé Pa hib (op. cit., p. 329 [2325]) (2).

Voici, de leurs inscriptions, les passages qui nous intéressent :

Turin Cat. n° 2322: —.... [7] MINITE II MARINE II MARINE

- α) Illisible (2 quadrats). β) A restituer peut-être 1, puis 3. γ) Cassure de 2 quadrats, avec traces quasi certaines de 1 et α sur ses bords. δ) Place pour un α
- (1) FAULKNER, Bibl. Aeg., III, p. 33.— H. De Meulenaere prépare une étude sur les documents réunissant les cultes thébain et diospolitain.
- (2) Le D' Scamuzzi, conservateur du Museo Egizio de Turin, a eu la grande obligeance de me procurer des photographies de ces

hypocéphales en vue de la présente étude et de préciser que ces deux objets avaient fait partie de la collection Drovetti, mais que leur provenance n'était pas connue. En outre, en examinant l'original, il m'a facilité l'identification des deux derniers titres de Pa·hib. Je l'en remercie. effacé ou omis devant \mathbf{k} . ε) Ce qui a été pris pour un \sim est en réalité le signe — de m; hrw. (Les n de cette inscription sont de simples traits horizontaux).

... L'Osiris scribe du roi ([et scribe] d'Amon?), le prophète de Khonsou-Shou dans Thèbes, le prophète de Thoth, le prophète de Hor. Behdéty qui massacre les pays étrangers, le prophète de Horus-l'Oriental, le wekil(?) de Mout, Pa·hib j. v., fils de Hor. néfer j. v. (et) qu'enfanta la dame [T]a·oukesh(?) j. v.

L'hypocéphale de Hor·néfer est d'un type plus élaboré que celui de son fils, tant au point de vue texte que figurations; aussi la place y manquaitelle pour une longue titulature.

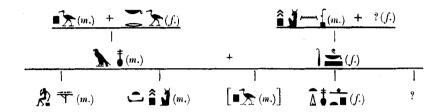
Par contre, l'absence de formules magiques sur celui du fils nous vaut plusieurs renseignements précieux: 1° De son grand-père paternel, il a hérité le nom de Pa·hib. 2° De son père, il a hérité sans doute la plupart de ses fonctions civiles et sacerdotales. Le premier titre religieux mentionné est, comme sur la statue de Lausanne, celui de « prophète de Khonsou», ce dieu étant désigné en association avec Shou, sur l'hypocéphale de Turin, comme par exemple dans Lepsius, Denkm., IV, pl. 14 a (porte d'Evergète à Karnak). Quant aux titres de « prophète de Thoth (1) » et de « prophète de Horus-l'Oriental (2) », on peut supposer qu'ils figurent sur la partie perdue de la statue.

(1) Les noms du détenteur de ce titre et de ses grands-parents paternels, noms choisis en l'honneur de l'ibis sacré, témoignent que, dans la famille de Hor·néfer, le culte de Thoth était de tradition. On ne peut que regretter de ne posséder aucun renseignement sur la localisation de ce bénéfice sacerdotal.

(2) « Horus-de-l'Orient » ou mieux : « Horus-l'Oriental », divinité attestée plusieurs fois dans les Textes des Pyramides (Allen, Horus in the Pyramid Texts, p. 16 [A. 2]), mentionnée également dans un hymne à la couronne de Basse-Egypte (Erman, Hymnen an das Diadem, p. 24, l. 10), est, à Edfou, une épithète de Rê-Hor-akhty (p. ex. Chassinat, Edfou, III. p. 189, l. 12, IV, p. 86, l. 8) ou

du disque ailé figurant en frise sur la corniche du naos (op. cit., III, p. 202, l. 3, où paraît bien devoir être corrigé en comme à la ligne suivante, et ceci d'après le passage rigoureusement identique op. cit., IV, p. 324, l. 14, où Hr i3bty est écrit corrigé de Bi3bty «Âme-de-l'Orient», une épithète de Soped (Gardiner, Notes on the Story of Sinuhe, p. 79-80 = Rec. Tr., 33 [1911], p. 229-230; Golenischeff, Papyrus hiératiques, C. G. C., p. 222, l. 37-38; Naville, The Shrine of Saft el Henneh..., p. 6, 7 et 10; Chassinat, Dendara, III, p. 17). — Sur l'hypocéphale Turin 2325, il semble que Hr i3bty

Le tableau généalogique de Hor nefer se présente comme suit (le nom entre crochets est fourni par l'hypocéphale n° 2325):



Le lieu de provenance de la statue de Hor·neser ne peut être apparemment que Thèbes, vu les titres les plus éminents de son propriétaire. Mais le sanctuaire dans lequel elle sut érigée ne peut être précisé. La mention du temple de Mout (au début de la col. 9) donnerait à penser qu'elle sut destinée au temple de cette déesse, à Achérou; à vrai dire, elle semblerait mieux à sa place dans un sanctuaire consacré à Khonsou.

La datation du monument reste, elle aussi, problématique. En effet, les inscriptions — ou ce qui en subsiste — ne rapportent aucun fait historique ni aucun détail biographique permettant de la déterminer. Les seuls critères sont donc l'analogie de style et la fréquence plus ou moins grande d'indices d'une orthographe tardive.

Plusieurs effigies viriles présentant d'évidents points de ressemblance avec celle de Hornéfer (1) fournissent au surplus, grâce au texte qui les accompagne,

désigne un dieu disposant d'un clergé personnel, dont la localisation est peut-être à chercher, comme me le suggère J. Yoyotte, dans le district du même nom (cf. Gardiner, Onom., Text, I, p. 60, n. 1). Voir supra, p. 193, n. 2. Ne s'agirait-il pas, en définitive, comme inclinerait à le croire J. Yoyotte, le dieu Hémen, cette forme d'Horus adorée sur le rivage oriental du Nil, précisément dans cette région?

(1) Celle de Tchai-hep-imou, du Metropolitan Museum de New York (MMA 08.205.1), qui ressemble fort à celle de Lausanne, est désignée par Petrie (Memphis, I, pl. XXXI et XXXII) comme étant celle d'un oncle de Nectanébo. H. De Meulenaere me fait toutefois remarquer qu'elle ne porte aucun cartouche lisible, comme J.-J. Clère a pu le constater sur l'original et comme lui-même peut en juger sur de bonnes photographies qu'il possède, et que, par conséquent, une certaine prudence s'impose en ce qui concerne l'utilisation de ce monument à des fins de datation.

des éléments de datation, dont l'un est quasi sûr et les autres hautement présumables. Celle qui la rappelle de la façon la plus frappante (voir *supra*, p. 173) est, par un heureux hasard, celle qui apporte aussi l'argument de datation le plus solide.

Ces monuments sont:

- a) la statue d'Ah·mosé, fils de Smendès (FAIRMAN, J. E. A., XX [1934], p. 1-4).
- b) la statuette du fils aîné de Nectanébo II, provenant de Bahbît el-Ḥagar (Clère, Rev. d'ég., VI [1951], p. 135 et pl. I).
- c) la statue du général Hor (Louvre A. 88) : (v. Bissing, Denkm. ägypt. Kunst, pl. 69; publiée par Vercoutter, B. I. F. A. O., XLIX [1950], p. 85 et pl. I-III).

Le premier de ces monuments signale qu'Ah-mosé était « prophète de Nekht-hor-hébet, le divin », ce qui implique vraisemblablement que Nectanébo II était mort lorsque la statue de son « prophète » fut exécutée. Ce terminus post quem permet de dater l'œuvre, avec une grande chance d'exactitude, du règne d'Alexandre le Grand ou du début de l'époque ptolémaïque (1).

Suivant les conclusions de son éditeur, la statuette du fils de Nectanébo « aurait été sculptée après la seconde domination perse, soit pendant le règne d'Alexandre le Grand, soit un peu plus tard » (2).

Quant à la statue du général Hor du Musée du Louvre, elle daterait, suivant une hypothèse de son éditeur (3), environ de 330 av. J.-C.

Par ailleurs, les inscriptions de la statue de Lausanne révèlent que les graphies dites ptolémaïques sont relativement peu nombreuses sur la face postérieure (col. 1 à 7) et particulièrement abondantes sur les tranches de la plaque dorsale (col. 8 et 9). Cette inégalité de répartition laisse présumer que le procédé n'était encore qu'en voie de généralisation.

Dès lors, on peut déduire des indices de datation fournis par plusieurs monuments analogues et de l'argument dicté par la structure graphique de ses propres inscriptions que la statue de Hor néfer date du règne d'Alexandre le Grand ou du début de l'époque ptolémaïque.

⁽¹⁾ FAIRMAN, op. cit., p. 1. (2) Clère, op. cit., p. 154. (3) Vercoutter, op. cit., p. 111.

Peut-être l'un des morceaux manquant eût-il fourni des éléments plus précis de provenance ou de datation. Il n'est que de souhaiter, pour conclure cette étude et en vue de la compléter, de les retrouver un jour.

N.B. Je tiens à renouveler l'expression de ma gratitude à mes amis H. De Meulenaere, en qui j'ai trouvé un conseiller aussi généreux qu'avisé, et S. Sauneron, qui m'a fourni plusieurs références inédites du temple d'Esné; tous deux ont bien voulu, en outre, lire cette étude avant son impression.

H W

INDICES

REMARQUES

- a) Les chiffres nus correspondent à la numérotation des inscriptions de la statue (voir planche III).
 - b) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes de commentaire.
- c) T. 2322 et T. 2325 concernent deux hypocéphales du musée de Turin (voir le Commentaire général).
 - d) C. G. est une abréviation de « commentaire général ».

I. NOMS DIVINS

A) Dieux. Amon 2, 5, (29). Amen·opet 3, (14). Hémen 4, (21). Hor-Behdéty 4, (23), T. 2325. Horus (diospolitain) 4, (24). Horus-l'Oriental T. 2325, C. G. Khonsou [major] (13). Khonsou-l'Enfant 5, (27), 12, (73). Khonsou-Shou T. 2325, C. G. Menhouy 4, (20). Montou 3, (18).

```
Néfer hotep (diospolitain) 2, (12), 4, (24).
Néfer hotep (thébain) (13).
Osiris (diospolitain) 4, (24).
Thoth 1, (6), T. 2325, C. G.
```

B) Déesses.

's.sdm.st 3, (16), 12, (72).

Ba.noub 3, (15).

Hathor-de-l'Acacia 5, (29), (30).

Isis (diospolitaine) 4, (24).

Mout 3, T. 2325.

Nephthys (diospolitaine) 4, (24).

Tanent 3, (18).

II. NOMS DE PERSONNES

```
Hep·en·rénep 10, (67).
Hor·néfer (Λρνουφις) 5, (28), 11, 12,
T. 2322, T. 2325 et passim.

Ker·hib (Καλιεις) 5, (32), T. 2322.

Nakht·Hep 11, (70).

Pa·hib (Φιεις) 5, (31), T. 2325.

Pa·shéri·[en]·Min (Ψεμμινις) 11.

Ta·di(t)·Néfer·hotep 12.

Ta·oukesh(?) (Τεκνσις) 10, (66), 12,
```

III. NOMS GÉOGRAPHIQUES

Acacia [Domaine de l'] 5, (30). Achérou 9, (55), C. G. Baket(?) 3, (15). Deir el Médineh (16). Diospolis Parva 4, (24), C. G. Edfou (23), C. G. Esné (20). Haute-Egypte 1, C. G.

Hermonthis 3, (18).

Héfat (22).

Médinet Habou 14.

Mo'alla (20), (22).

Sht·m·rt(?) 4, (22).

Station-du-Milieu (la) 3, (14).

Thèbes 3, (13), T. 2325, C. G.

IV. TITRES

A) TITRES CIVILS.

nbt pr 5, T. 2322, T. 2325.

sš n 'Imn s' tpy 2.

sš nswt 12.

sš nswt m Šm'w 1, C.G.

sš nswt [sš] 'Imn 5, (29), T. 2325.

sš nswt [sš] ntr(?) 11, (69).

sš n t' st sšw 2, (10).

sš šn Nfr-htp 2, (11).

B) TITRES SACERDOTAUX.

idnw n Mwt T. 2325.
idnw n Mwt s; 2·nw 3·nw 3.
im-ntr T. 2322.
im-ntr 'ś·sdm·st 3, (16).
im(t)-ntr n 'ś·sdm·st 12, (72).
im-ntr 'Inn·ipt n p(;) W; h hry-ib 3, (14).

hm-ntr Wsir Hr St Nbt.hwt nbw Hwt-Shmw 4, (24). hm-ntr B: nbw B:kt 3, (15). hm-ntr Mnhw(y) 's; dm(w)t 4, (20). hm-ntr $Nfr\cdot htp$ ntr \hookrightarrow 4, (24). hm-ntr Hmn nb Sht·m·rt(?) 4, (21), (22). hm-ntr Hwt-Hr nbt $Sn(\underline{d})t = 5$, (30). hm-ntr n Hr-i3bty T. 2325. hm-ntr n Hr-Bhdty sm; hiswt 4, (23), T. 2325. hm-ntr Hnsw p; iri shr(w) m W; st 3, (13). $\lim_{n \to \infty} \frac{1}{n} \lim_{n \to \infty} \frac{1}{n} \frac{1}{n}$ hm-ntr n Hnsw-Sw m Wist T. 2325. $hm-n\underline{t}r$ hnmty n flnsw-p:-hrd hnmty hnmty'Imn = 5, (26), (27).hry sms(w) high 3, (17). shr-ib mwt n Mntw Tnnt nb(w) 'Iwn-Sm'w3, (18).

V. EXPRESSIONS ET MOTS COMMENTÉS

['nhw] tpyw-t3 « [\delta] vivants... sur terre » 8, (45).

'nti(w) « encens, oliban » 9, (59).

w3h « station » 3, (14).

wb3-ib m « expert dans l'art de » 1, (5).

wrt ¶ « grande » (18).

wrs hr hh(y) 3hw « passer la journée ... » 1, (3).

whm 'nh « ressusciter » 9, (58).

```
p; W; h hry-ib (toponyme) 3, (14).
p; iri shr(w) m W; st (épithète de Khonsou
       [minor]) 3, (13).
pri m ht «naître» 6, (35).
f; hr « ressusciter(?)» g, (63).
fdw k(w) «les quatre ka = les meilleurs
       bienfaits» (42).
m hrt hrw (nt r' nb) « quotidiennement» q,
       (61).
ni = niy ? « ceci (?)» q, (56).
nfr Hr (épithète du roi) 1, (4).
ntr nfr (épithète du roi) 1, (4).
r «à l'instar de» g, (57).
r-imytw « parmi » 2, (9).
Hwt-Mwt (temple de Mout à Achérou) 9,
       (55).
hry-ib «du milieu» 3, (14).
hry \ sms(w) \ h_s^2yt \ \text{ "chef [des] doyen[s] du}
       porche» (8), 3, (17), (18).
hft (+\inf. \text{ et pron. suff.}) 8, (51).
hmiw «êtres maléfiques» 8, (52).
```

```
hnmty (titre) 5, (26).
hms-Śm'w «térébinthe» g, (5g).
st sśw «bibliothèque» 2, (10).
snn «statue (debout)» 8, (48).
ss nswt [ss] Imn (titre) 5, (29).
skm rnpt X « achever X années » 9, (65).
sdr hr rs hr hh(y) hw « passer la nuit en
      veillant ... » 1, (3).
šm m hmww Dhwty « pénétrer [ou pratiquer]
      les écritures» 1, (6).
šm hr mw «être fidèle» 6, (37).
k; b « se multiplier » 7, (41).
k; 4 « les 4 ka = les meilleurs bienfaits » 7,
       (42).
k; i «penser» 8, (49).
kt-ht «générations» 8, (46).
t; st ssw «l'office par excellence(?) = la bi-
      bliothèque» 2, (10).
tp ndb « sur la terre entière » 6, (38).
ts «élever à une fonction» 7, (43).
dw; ntr «louer Dieu» 8, (50), 9, (64).
```



